



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



COMITÉS DE SUIVI DES PROGRAMMES

FEDER/FTJ 2021-2027 WALLONIE
FSE+ 2021-2027 WALLONIE BRUXELLES

PROGRAMMATION 2021-2027

Jeudi, 15 mai 2025

Liège (B3)

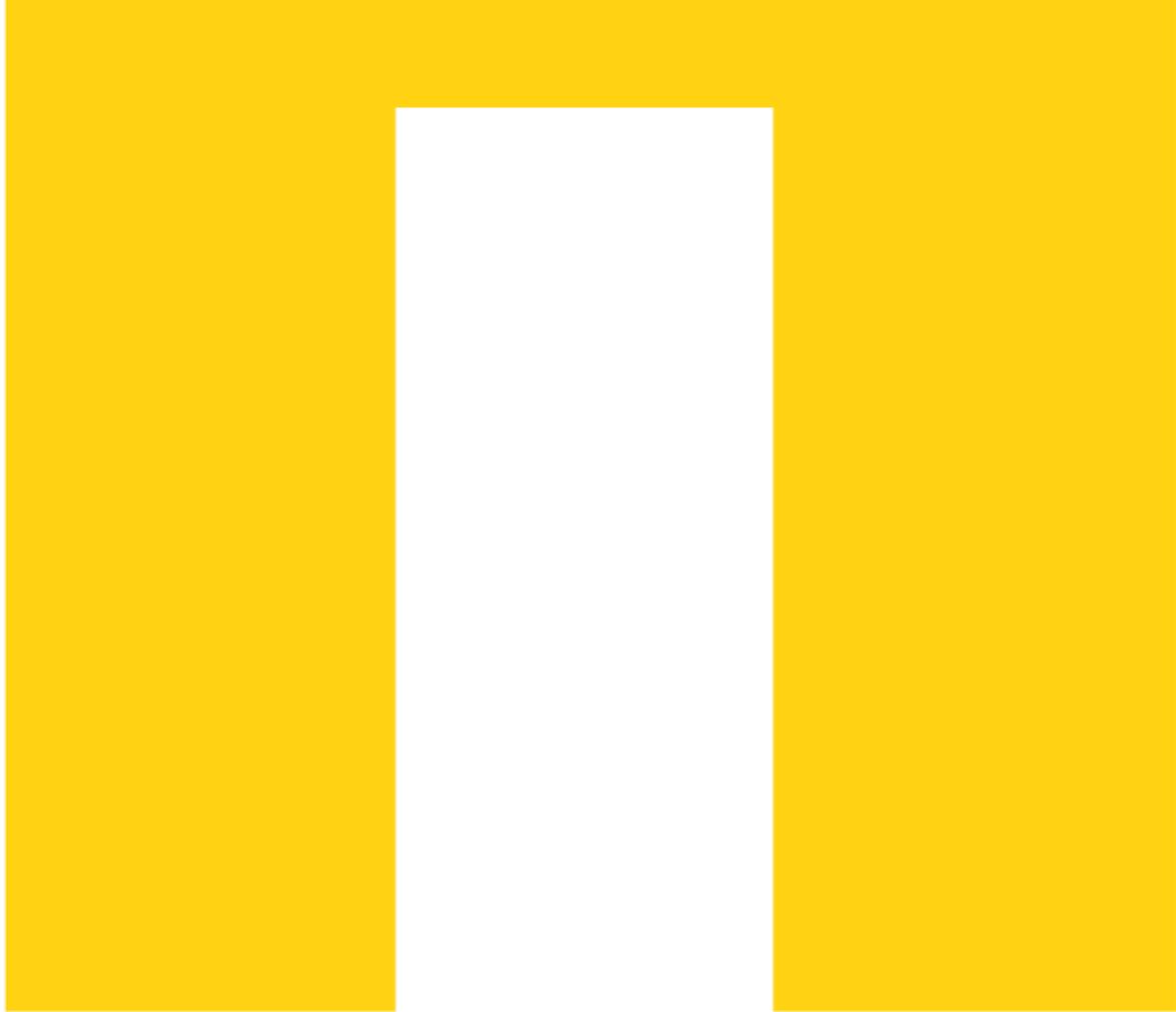


1. Approbation de l'ordre du jour

1. ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 février 2024
3. Présentation du contexte socio-économique - IWEPS
4. Situation de la programmation (FEDER/FTJ et FSE+)
5. Intervention de l'Autorité d'Audit - CAIF (FEDER/FTJ et FSE+)
6. Point sur les évaluations (FEDER/FTJ et FSE+)
7. Actions de communication et de visibilité (FEDER/FTJ et FSE+)
8. Opérations d'importance stratégique (FEDER/FTJ et FSE+)
9. Conditions favorisantes (FEDER/FTJ et FSE+)
10. Intervention de la Commission européenne
11. Présentation du B3
12. Divers

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 février 2024



3. Présentation du contexte socio-économique - IWEPS

PLAN

1. Contexte économique international
2. Évolution économique en Belgique
3. Situation en Wallonie
4. Situation en Région de Bruxelles-capitale
5. Perspectives 2025-2026

1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

- Faible croissance économique mondiale : + 3,0 % en 2023 et 2024 (Politiques monétaires restrictives et conflits géopolitiques)

Zone EURO

- Croissance limitée : + 0,7 % en 2024 (+ 0,3 % en 2023)
- Croissance reposant sur la demande intérieure (consommation privée, investissements, dépenses publiques)
- Industrie européenne affectée par la concurrence internationale (coûts énergétiques). Stagnation de l'économie allemande
- Inflation en baisse (regain fin 2024) , se rapprochant progressivement des 2 %
- Croissance de l'emploi (+220.000) et chômage historiquement bas (6,2 %)

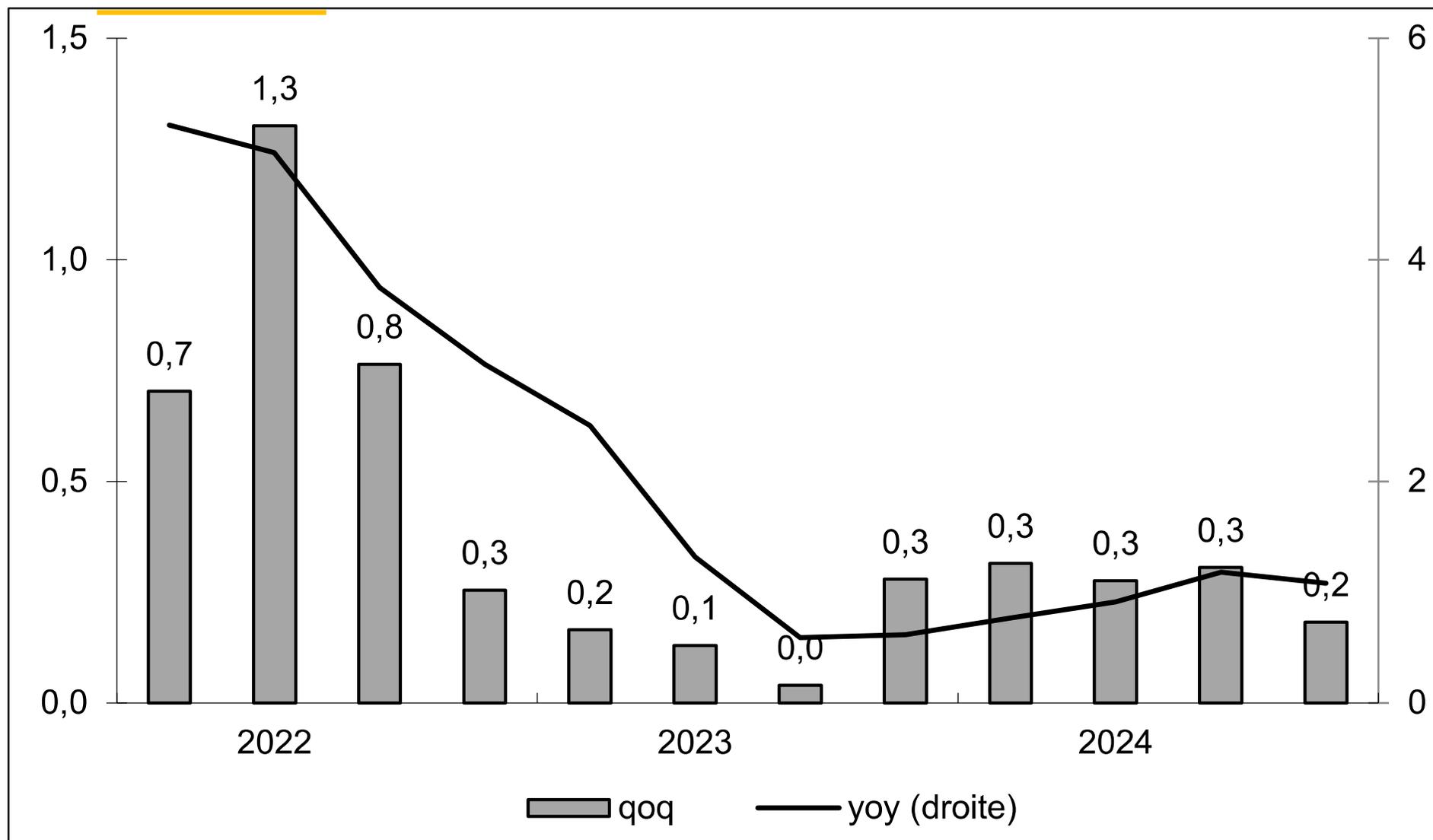
2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL



- Évolution contrastée des secteurs: recul de l'activité industrielle (-1,1 %), reprise de la construction (+ 1,0 %) et des services (+1,4%)
- Croissance de la demande intérieure (2,2 %), soutenue par la consommation des ménages
- Hausse modeste des investissements des entreprises (incertitudes)
- Recul des exportations au 4^e trimestre
- Inflation 3,2 % en décembre

- **Croissance du PIB de 1,0 % en 2024.** (1,3 % en 2023)
- **Croissance nette de l'emploi : 11.500 unités** (essentiellement t4)
- **Taux d'emploi (20-64 ans): 72,3 %** (+0,2 p.p.)
- **Taux de chômage: 5,8 %** (légère hausse)

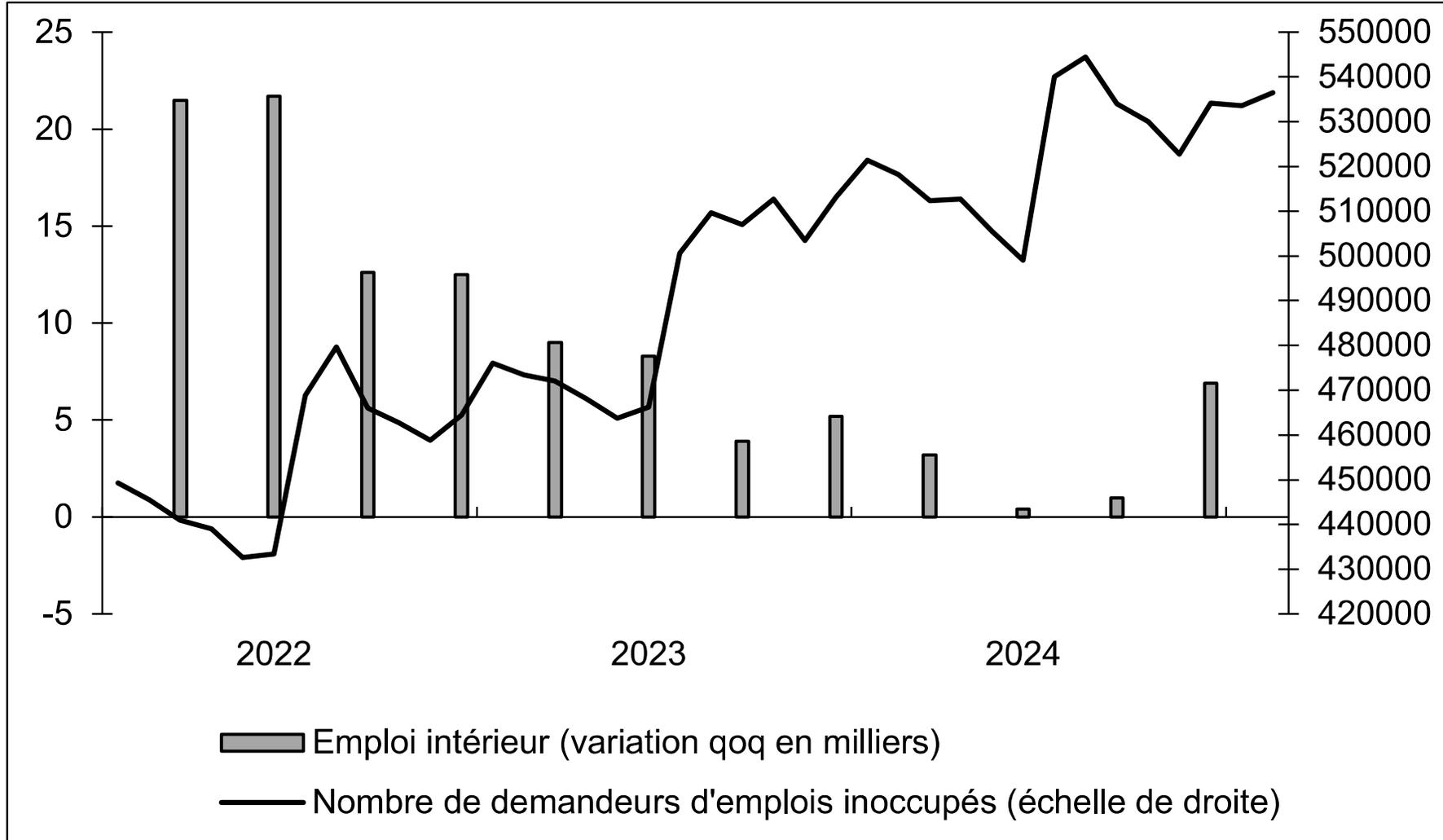
2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL



**Evolution
trimestrielle
du PIB**

Source: IRES

2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL



**Emploi
et
chômage**

Source: IRES

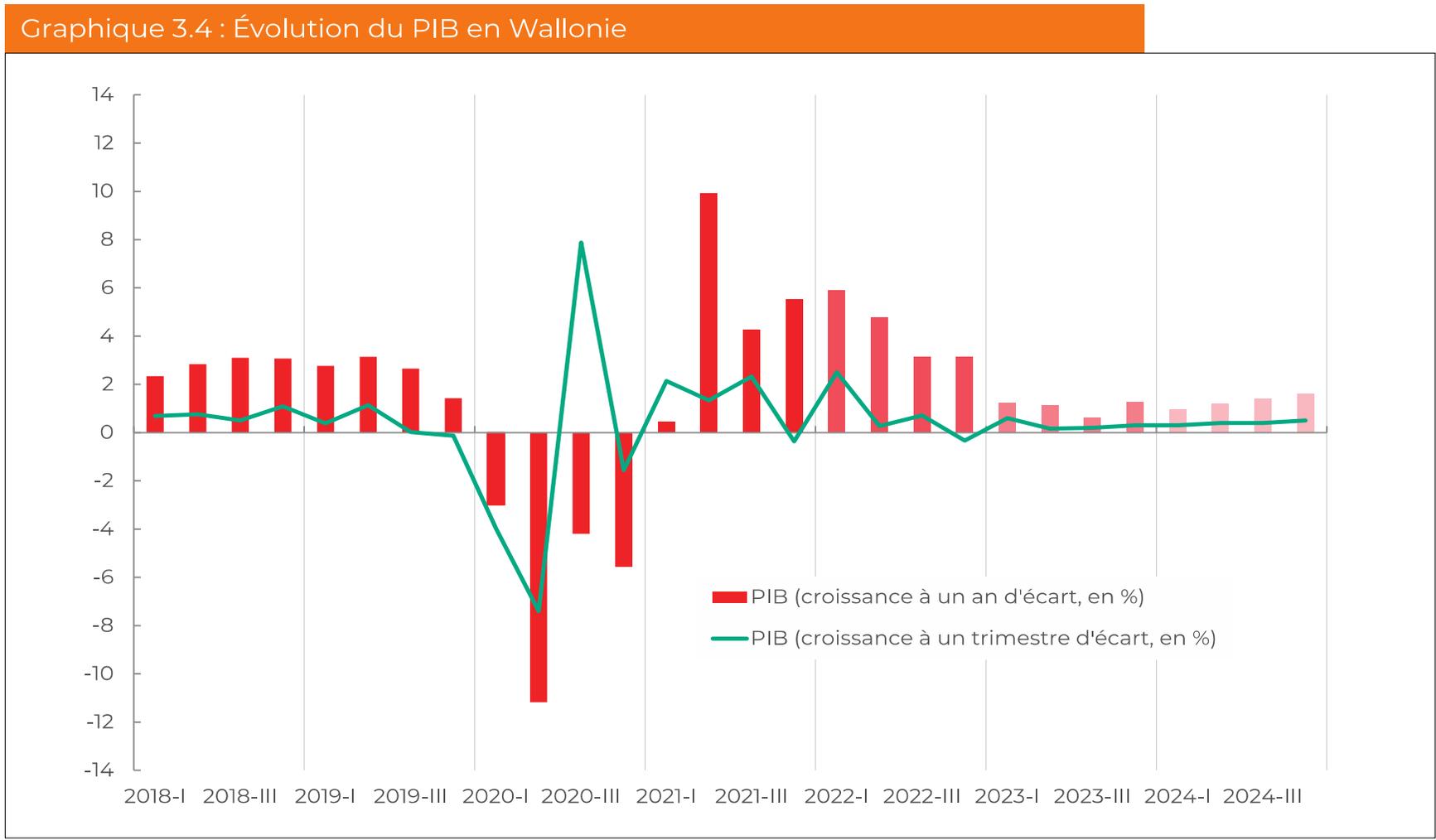
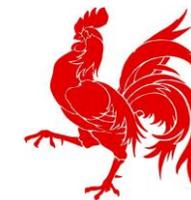
3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



Évolution de l'emploi

- Après la reprise post-covid, croissance plus faible de l'emploi intérieur en 2023 (+ 0,4 %)
- Croissance du nombre de wallons en emploi en 2024 (+2,4 % selon Eurostat , à vérifier)
- Créations nettes d'emploi essentiellement dans les services (0,7 %) , en particulier les services abrités (santé, action sociale, administration publique)
- Évolutions divergentes entre nombre d'emplois et durée du travail (cf. infra)

3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE

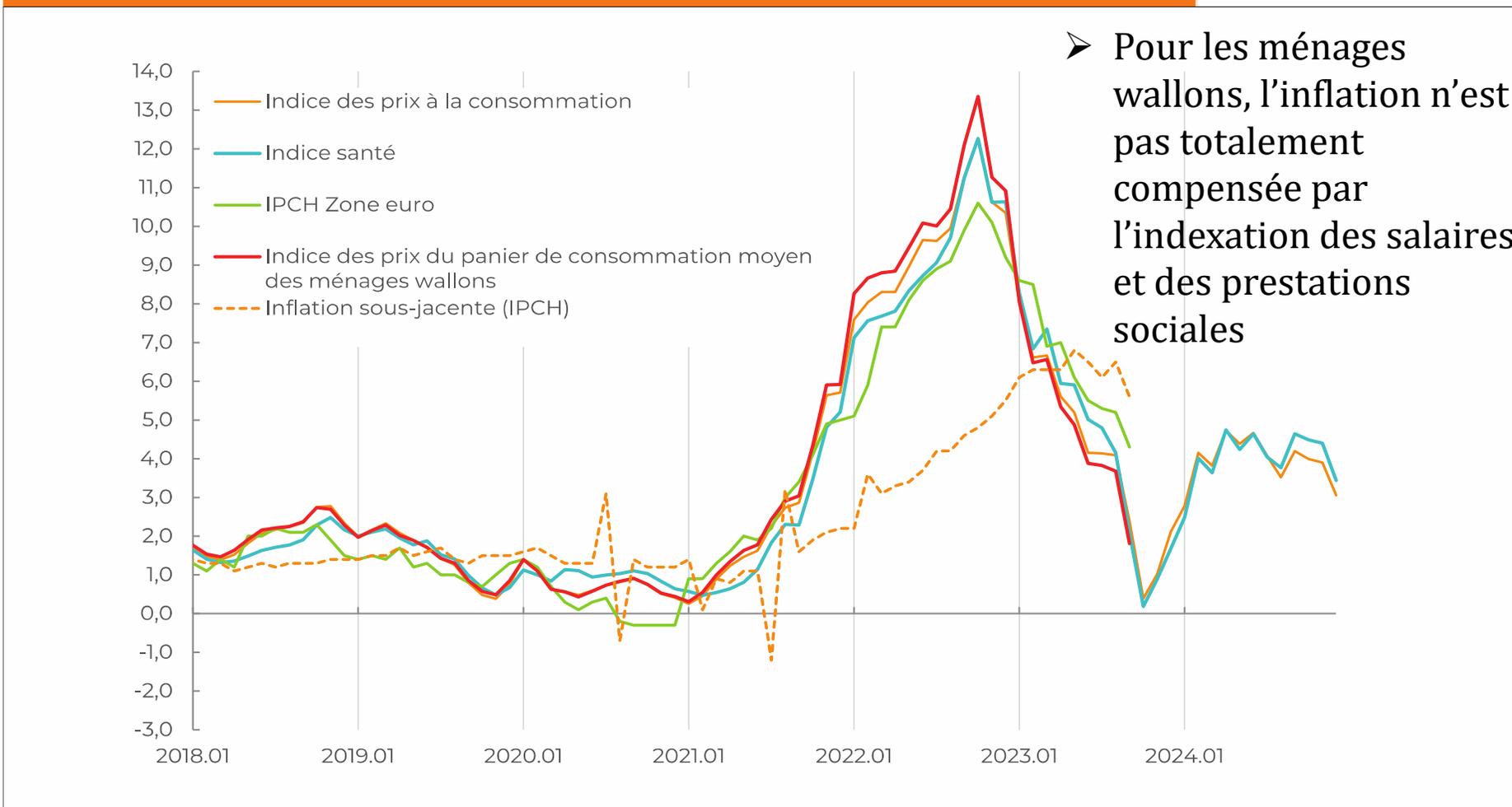


Source : ICN, estimations et calculs IWEPS

3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



Graphique 3.5 : Évolution des prix à la consommation



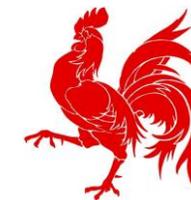
3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



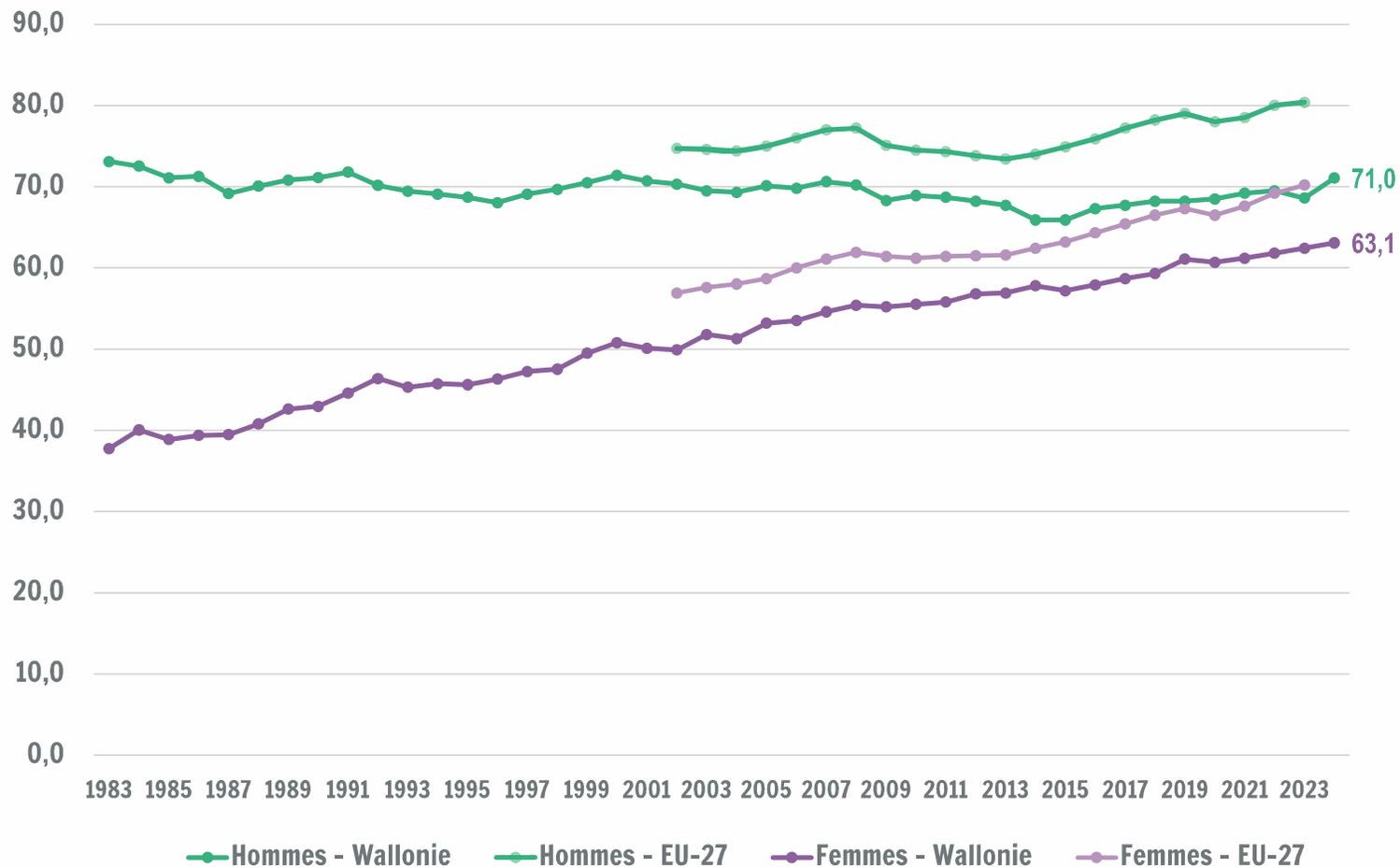
Évolution de l'emploi

- Progression du taux d'emploi : 67,1 % (+2,4 p.p.), mais < moy. nationale (72,3%)
- Progression structurelle du taux d'emploi féminin
- Forte progression du taux d'emploi des âgés, faiblesse du taux d'emploi des jeunes (cf. infra)
- Stabilité du taux d'emploi vacants ; part importante des offres précaires d'emploi
- croissance du nombre de DEI
- Taux de chômage 7,4 % (8,2 % en 2023)

3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



Taux d'emploi BIT des 20-64 ans en Wallonie et dans l'Europe des 27



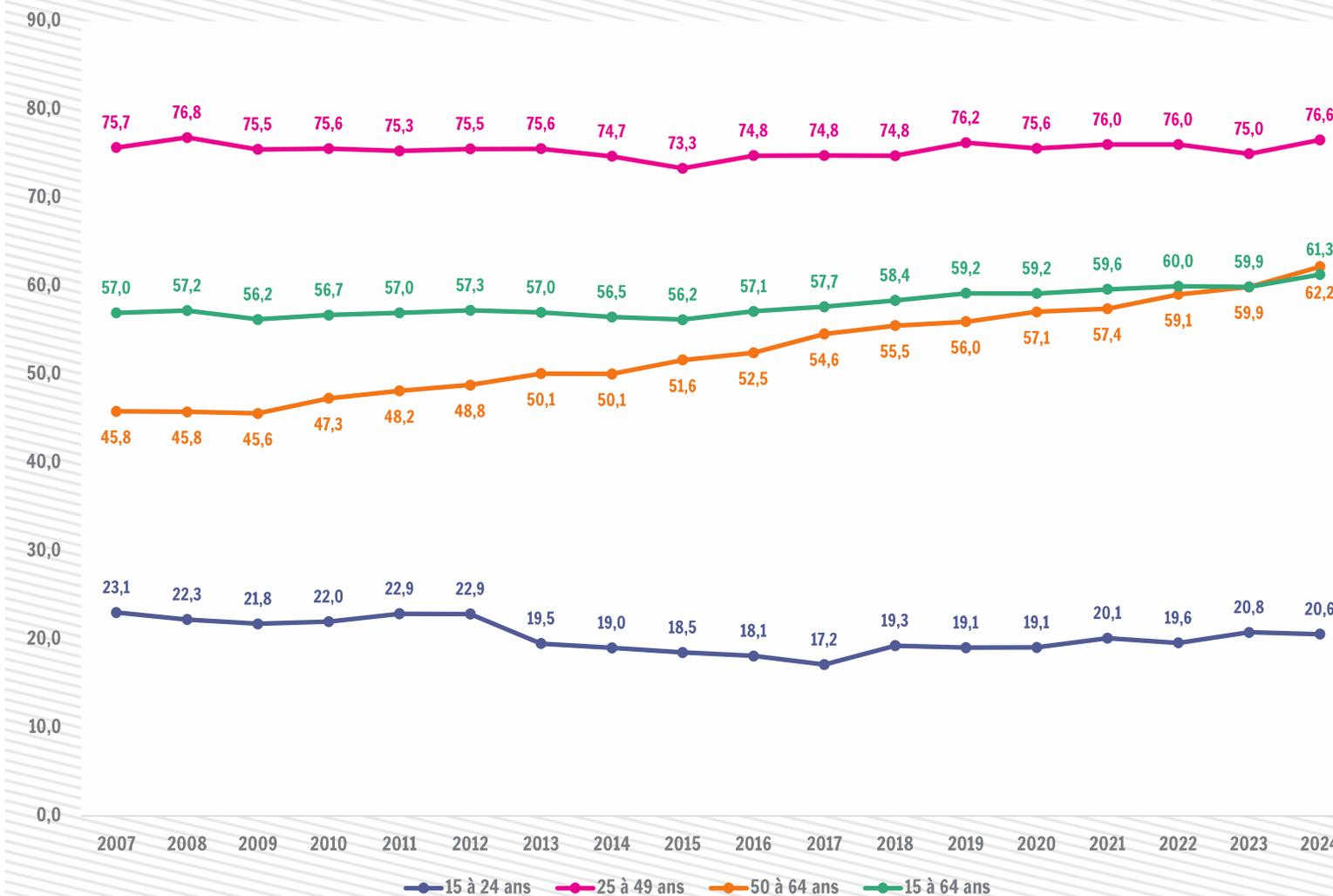
Evolution
du
taux d'emploi

3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



Evolution
du
taux d'emploi

Taux d'emploi BIT des 15-64 ans par tranche d'âge en Wallonie



3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



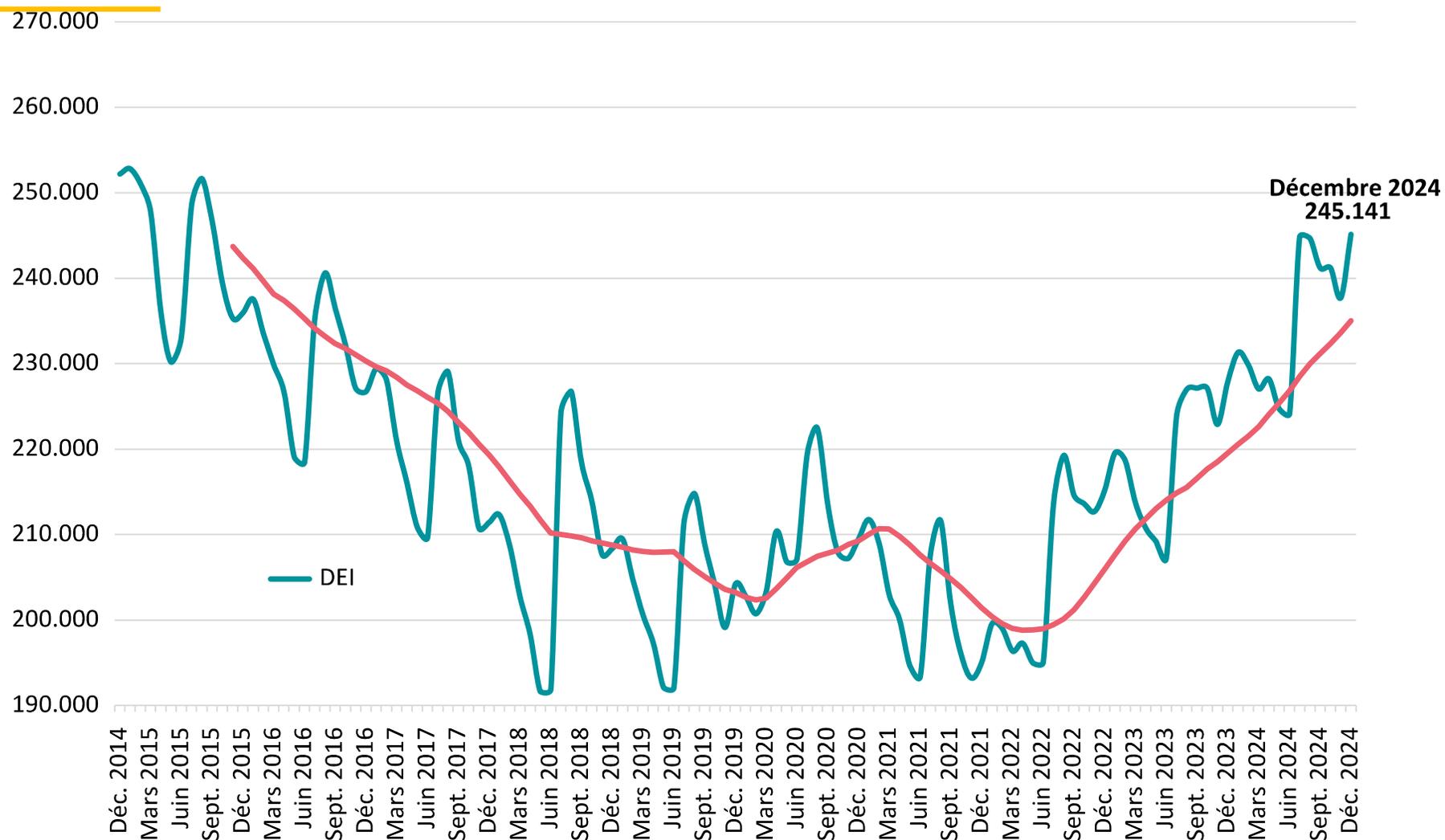
Evolution de l'emploi



3. SITUATION ECONOMIQUE EN WALLONIE



Nombre
de DEI



4. SITUATION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Croissance PIB régional en 2023 : +1,3 % (2024 p: +1,2 %)
- Importance de l'emploi intérieur (723.000 en 2023) (e)
- Croissance secteurs financier, commerce, Horeca (1^{er} semestre); recul de la production manufacturière, de la construction en 2024 (S1)
- Stabilité des services marchands. Croissance des services aux personnes
- Recul de la confiance des entreprises et des ménages (sept 2024)

4. SITUATION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

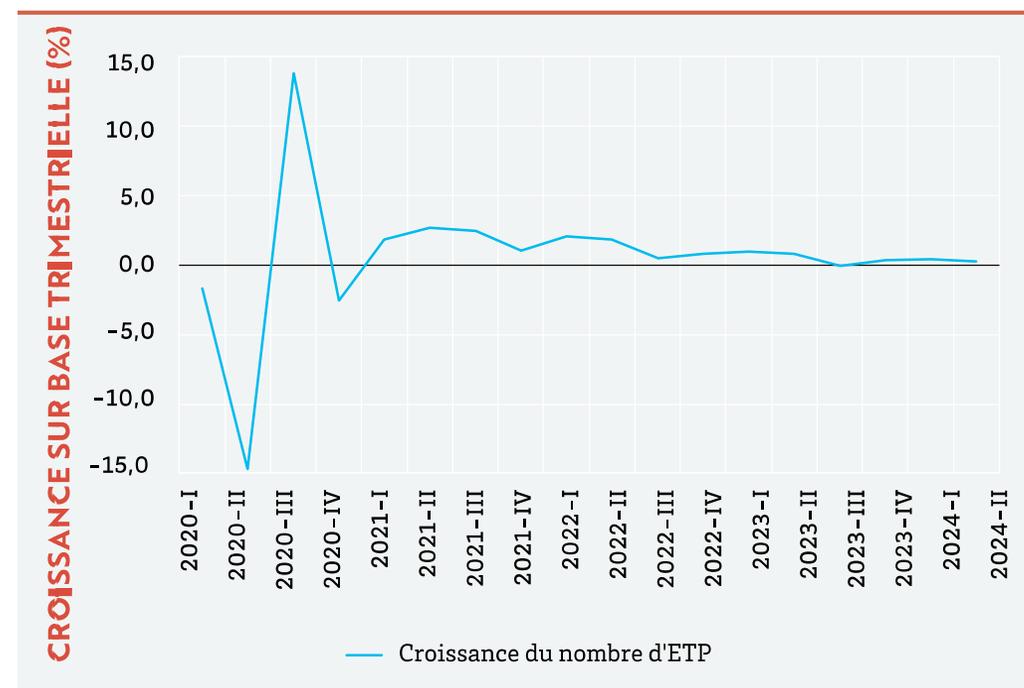
- Diminution du nombre de salariés bruxellois et augmentation du temps de travail
- Ralentissement attendu de la croissance de l'emploi intérieur (+0,1 %)
- Taux d'emploi : 64,1 % en 2024 (vs 66,5 % en 2023)
- Taux de chômage 2024: 11,8 % (10,6 % en 2023)
- Augmentation continue du chômage bruxellois en 2024 ; retournement en fin d'année
- Croissance du chômage des jeunes
- Près de 50 % des DE n'ont pas de diplôme reconnu

4. SITUATION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Source : ONSS, calculs IBSA

Nombre de salariés bruxellois



Source : ONSS, calculs IBSA

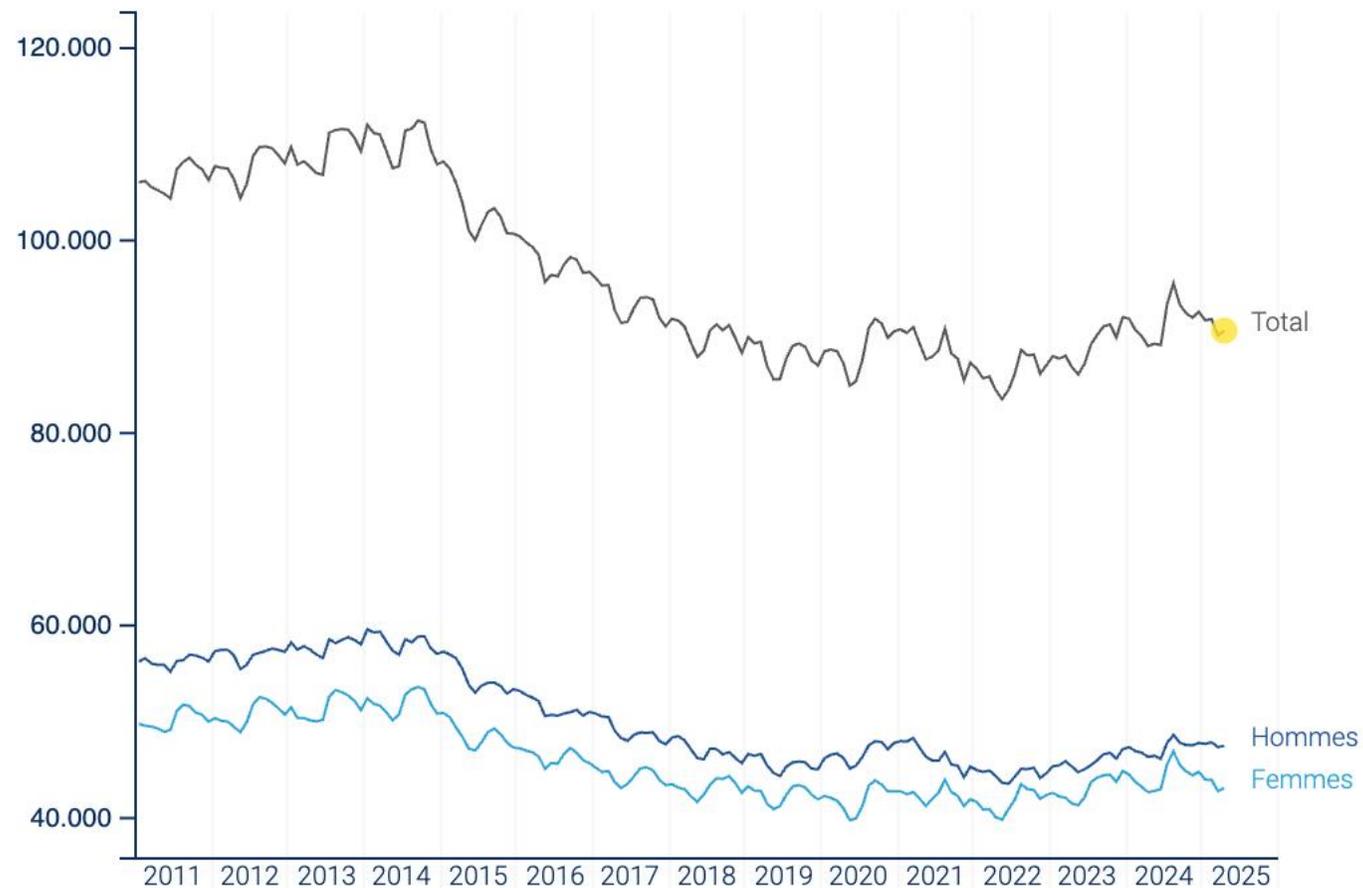
Nombre d'ETP bruxellois

4. SITUATION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Évolution sur 15 ans du nombre de DEI

Région de Bruxelles-Capitale

Nombre de DEI



Des changements de la réglementation sur le chômage ou la mise en place de nouvelles mesures peuvent avoir une incidence sur les chiffres du chômage, veuillez donc consulter le [Registre des changements](#)

4. SITUATION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Nombre de DEI
par classes d'âge



Source : Actiris, calculs IBSA

5. PERSPECTIVES

ZONE EURO

- Croissance plus forte dans la zone Euro fin 2025
(mais incertitudes sur le commerce international)
- Croissance de la consommation privée (salaires nominaux +; épargne -)
- Incertitude sur les investissements
- Croissance limitée des exportations
- Stagnation des dépenses publiques (NRB)

- **Croissance du PIB 1,1 % en 2025 (0,8 % en 2024)**

(IRES , avril 2025)

5. PERSPECTIVES 2025 - 2026

Facteurs de risques

- Guerre commerciale, perturbation des chaînes d'approvisionnement, augmentation des coûts de production
- Reprise de l'inflation
- Risques financiers
- Conflits géopolitiques

5. PERSPECTIVES

BELGIQUE

- Confiance des entreprises et des ménages en baisse début 2025
- Taux d'utilisation des capacités productives < moy. Historique
- Diminution attendue des exportations (-1,1 %) et contribution négative du commerce extérieur à la croissance (-0,2 p.p.)
- Croissance de la consommation privée (salaires nominaux +; épargne -)
- Incertitude sur les investissements
- Inflation 3,2 % en 2025

(IRES , avril 2025)

5. PERSPECTIVES

BELGIQUE

- **Croissance du PIB 1,1 % en 2025 (0,8 % en 2024)** (IRES , avril 2025)
- **Croissance de l'emploi: + 28.000 unités**
- **DEI: + 13.200** (croissance limitée grâce à la faible croissance de la pop active et croissance de l' emploi)
- Taux de chômage : 6,0 % en 2025

5. PERSPECTIVES 2025 - 2027



**! prévisions de novembre 2024 (Wallonie) et décembre 2024 (Bruxelles)
(Pour la Wallonie : report des prévisions conjoncturelles au 21 mai 2025)**

Bruxelles:

- ralentissement de la croissance de la population active
- croissance de l'emploi (+ 1, 0%) (intérieur et navette sortante)
- Recul du chômage à pd 2027

Wallonie:

- Croissance du PIB 1,1 % en 2025
- Importance de la demande intérieure dans la croissance
- Lente croissance de l'emploi (+0,6 % soit 11.000 unités)

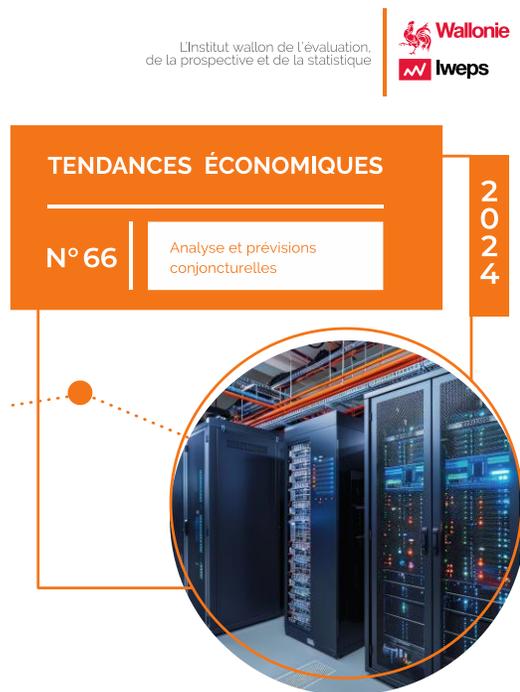
5. PERSPECTIVES 2025- 2026. - SYNTHÈSE



		2024			2025	
	Zone €	Belgique	Wallonie	Zone €	Belgique	Wallonie
PIB	+ 0,8 %	+ 1,1 %	+ 1,1 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %	+ 1,1 %
Emploi	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,4 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %

Prévisions IWEPS automne 2024

Pour aller plus loin ...



➤ Tendances économiques n°66

(prochaine actualisation: 21 mai 2025)

www.iweps.be



➤ Panorama Socio-économique 2024

(prévisions achevées en décembre 2024)

www.ibsa.brussels

Pour aller plus loin ...



forem
MARCHÉ DE L'EMPLOI
TENDANCES ET CONJONCTURE EN WALLONIE



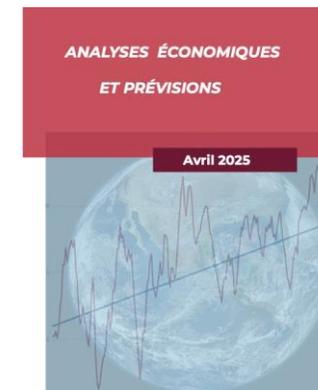
Bureau fédéral du plan, Budget économique, février 2025

IRES- UCL, Analyses économiques et prévisions, avril 2025

Forem, Tendances et conjoncture en Wallonie, février 2025

BNB, Economic Review, décembre 2024

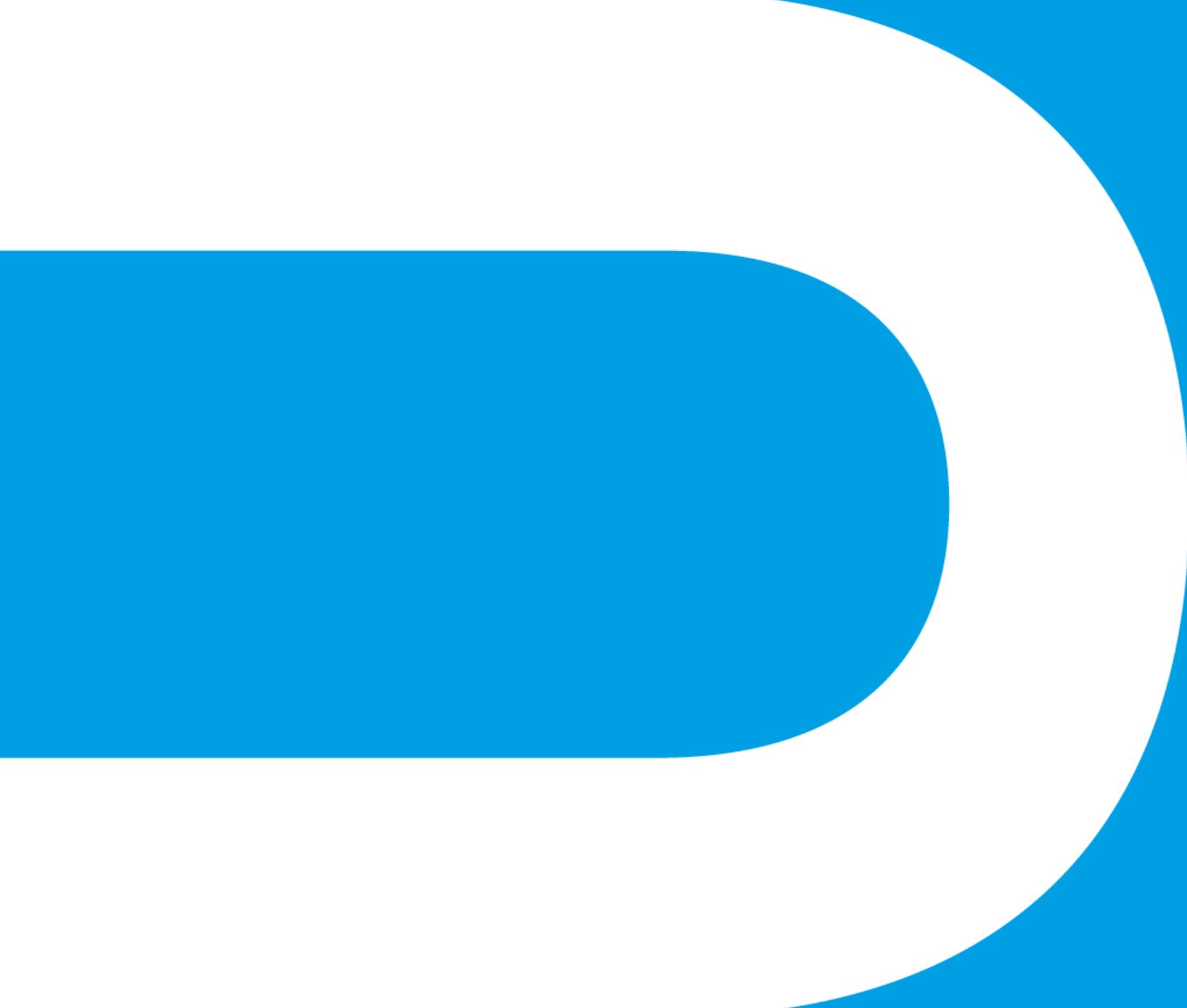
CE, European Economic forecast, autumn 2024



UCLouvain

LIDAM

NBB Economic Review
2024 No 12



4. Situation de la programmation (FEDER-FTJ/FSE+)

PROGRAMMATION FEDER/FTJ

2021-2027



- ✓ Examen réglementaire (art. 41 du règlement UE 2021/1060)
- ✓ Sous forme écrite
- ✓ Transmis à la CE le 14/11/2024
- ✓ Retour de la CE : aucun commentaire majeur, quelques demandes de précisions
- ✓ Réponse aux commentaires envoyée à la CE le 06/12/2024

- ✓ Répond à une **réglementation européenne** (art. 69 du règlement (UE) 2021/1060)
- ✓ Reprend une description complète des **fonctions et des procédures de gestion et de contrôles** applicables au sein des organismes de l'Autorité de gestion (DCPF, Administrations fonctionnelles et Organismes intermédiaires)
- ✓ **Mise à jour annuelle**
 - AF et OI sollicités en 09/2024
 - Suivi d'une transmission à la CAIF en 12/24



Version 2.0

- ✓ Approuvée par la CE le 09/07/2024 et mise en ligne sur WalEurope
- ✓ Contenu des modifications:
 - Transferts budgétaires
 - Adaptations priorité 6
 - Mise à jour des sections sur les Conditions Favorisantes et des Opérations d'importance stratégique

Version 3.0

- ✓ Approuvée par le CE le 12/03/2025 et mise en ligne sur WalEurope
- ✓ Contenu des modifications: mise à jour des options de coûts simplifiés

Version 4.0 – en cours

- ✓ Transmise à la CE le 25/04/2025
- ✓ Contenu des modifications: intégration des projets des entreprises (SEQE) dans le Plan Territorial de Transition Juste (FTJ)

Etat des lieux - nombre de projets sélectionnés

FEDER		Nombre de projets
Projets publics	Zone plus développée	41
	ZoneTransition	266
	Zone moins développée	67
	Total	374
Instruments financiers	Zone plus développée	5
	ZoneTransition	15
	Zone moins développée	6
	Total	26
Aides aux entreprises	Zone plus développée	1
	ZoneTransition	9
	Zone moins développée	3
	Total	13
Total FEDER		413

FTJ	Nombre de projets
Projets publics	62
Aides aux entreprises	0
Total FTJ	62

- ✓ 68 réunions de Comités d'accompagnement ont été organisées :
 - 24 en 2024
 - 44 en 2025
- ✓ Cela concerne 44 portefeuilles de projets
 - Regroupant 238 projets
- ✓ 29 autres réunions de Comités d'accompagnement sont déjà programmées pour 2025



- Réalisations concrètes
(Mons en Lumière, animation économique, valorisation économique des résultats de la R&I, etc.)

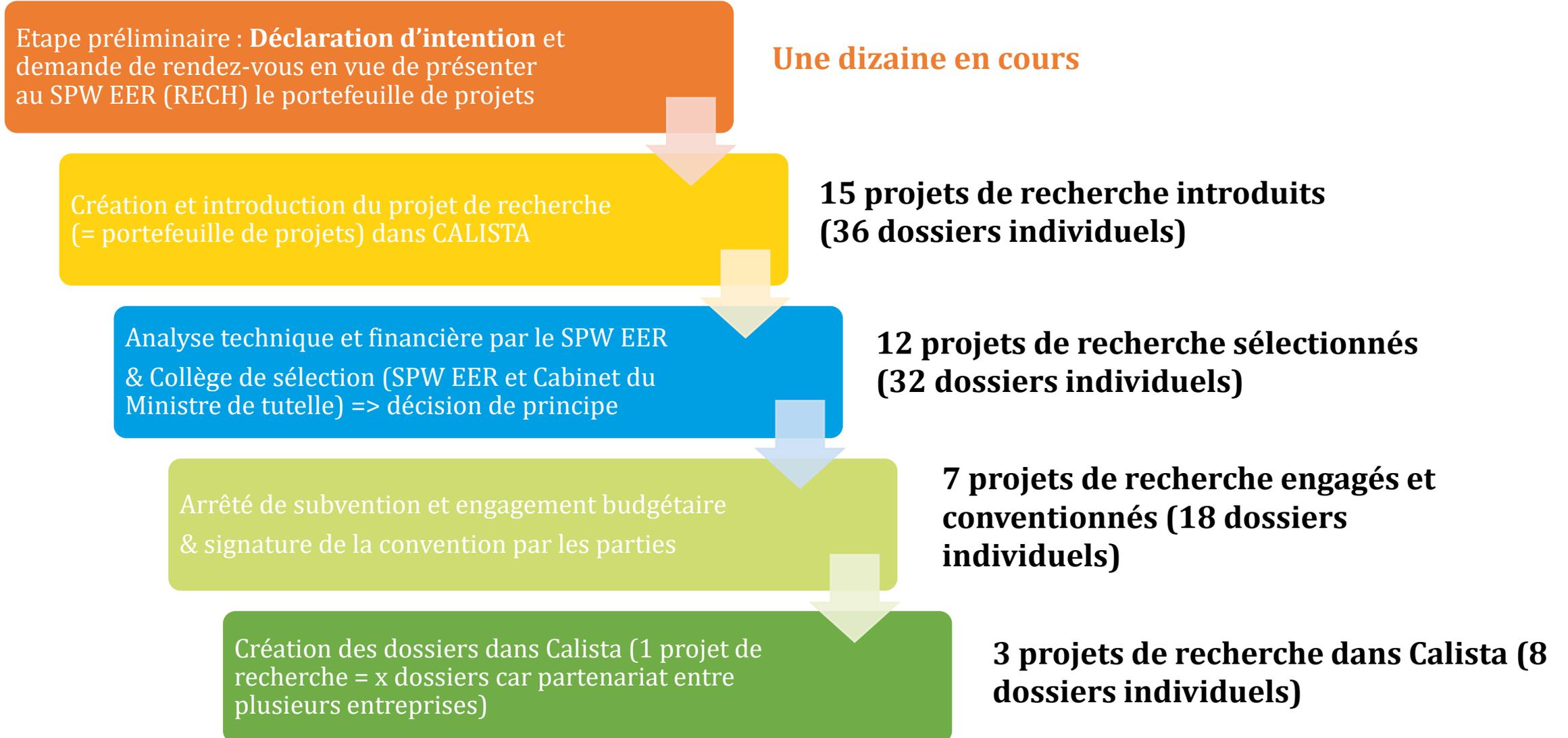


- ✓ OST 1 – mesures 6 et 3c (Une Wallonie plus intelligente et compétitive)
 - 1022 entreprises bénéficiant d'un soutien non-financier
 - 352 nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien
 - 580 entreprises coopérant avec des organismes de recherche
 - 71 demandes de brevets déposées
 - 14 spin-off créées

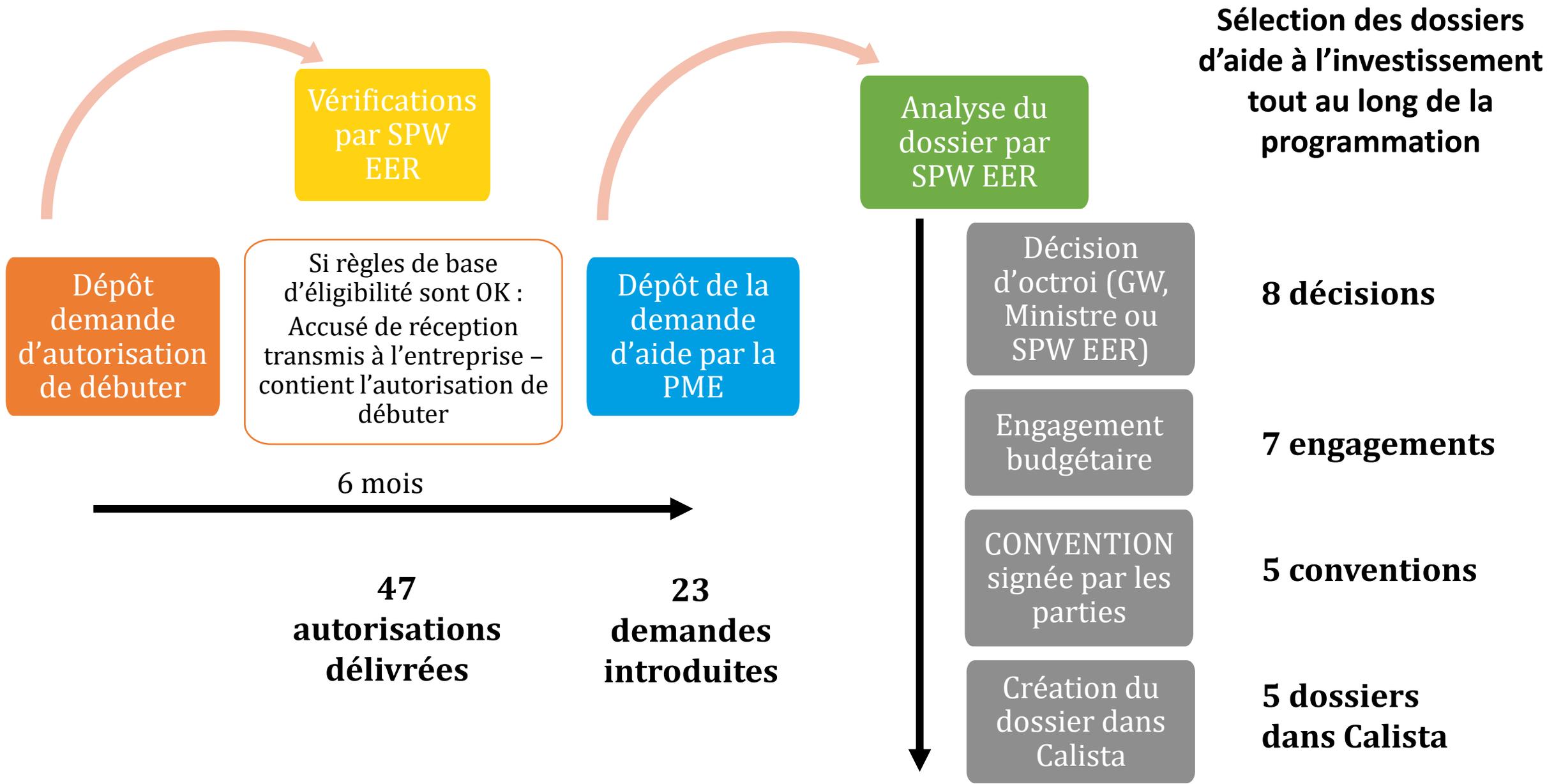
- ✓ OST 2 – Mesure 11 (Une Wallonie plus verte)
 - 289 entreprises bénéficiant d'un soutien non-financier
 - 52 entreprises ayant mis en œuvre au-moins une action d'économie circulaire ou d'utilisation durable des ressources

Etat des lieux – Dispositifs pour les entreprises – mesure 1

Sélection des projets de recherche COOTECH tout au long de la programmation



Etat des lieux – Dispositifs pour les entreprises – mesure 4



Etat des lieux – Instruments financiers – mesures 5a, 5b, 5c et 10

Dépenses éligibles : avance (jusqu'à 30%) versée aux instruments financiers & paiements aux bénéficiaires finaux (= interventions) & coûts et frais de gestion

Mesure	Zone	Budget alloué (FEDER + RW)	Avances certifiables	Interventions arrêtées au 28/02/2025	Interventions arrêtées au 28/02/2025 (plafonnées)	Prévisions au 31/10/2025 (estimations fournies en janvier 2025)
5A	Transition	24.959.548	7.487.864	21.707.216	17.471.683	20.643.660
	Moins développée	3.020.130	906.039	2.169.675	2.114.091	
	Plus développée	1.511.265	453.380	1.314.582	1.057.886	
5B	Transition	117.619.930	35.285.979	19.372.265	19.372.265	74.466.399
	Moins développée	14.212.150	4.263.645	2.904.663	2.904.663	
	Plus développée	7.116.465	2.134.940	1.099.685	1.099.685	
5C	Transition	19.608.855	5.882.656	613.730	613.730	7.135.817
	Moins développée	2.373.843	712.153	14.000	14.000	
	Plus développée	1.187.593	356.278	131.000	131.000	
10	Transition	32.862.690	8.572.876	5.583.061	5.583.061	13.940.647
	Moins développée	3.974.713	1.036.882	96.000	96.000	
	Plus développée	1.989.343	518.959	352.504	352.504	
Total		230.436.523	67.611.649	55.358.381	50.810.568	116.186.523
Soit en part FEDER		92.174.609	27.044.660	22.143.352	20.324.227	46.474.609

Déjà dans Calista

A court terme dans Calista

26 mois supplémentaires escomptés

Etat des lieux – Financier

		Programmé	Réservé	Décidé	Engagé	Dépensé	Réservé / programmé	Décidé / programmé	Engagé / programmé
Priorité 1	Zone Plus développée	19.597.351	15.046.351	9.158.252	9.158.252	2.198.190	77%	47%	47%
	Zone Transition	240.488.099	189.956.077	127.952.152	122.413.484	26.850.462	79%	53%	51%
	Zone Moins développée	29.040.082	22.562.021	15.592.662	11.858.652	2.802.237	78%	54%	41%
	Total	289.125.532	227.564.450	152.703.066	143.430.389	31.850.890	79%	53%	50%
Priorité 2	Zone Plus développée	8.840.926	3.942.103	3.942.103	3.505.543	256.518	45%	45%	40%
	Zone Transition	170.461.139	164.384.296	164.384.296	58.850.978	3.664.386	96%	96%	35%
	Zone Moins développée	20.599.978	20.240.944	20.240.944	11.926.833	431.138	98%	98%	58%
	Total	199.902.043	188.567.343	188.567.343	74.283.354	4.352.042	94%	94%	37%
Priorité 3	Zone Plus développée	-	-	-	-	-			
	Zone Transition	18.073.388	17.944.002	17.944.002	13.053.321	0	99%	99%	72%
	Zone Moins développée	2.060.575	1.928.303	1.928.303	1.928.303	0	94%	94%	94%
	Total	20.133.963	19.872.306	19.872.306	14.981.625	0	99%	99%	74%
Priorité 4	Zone Plus développée	1.031.468	476.926	476.926	253.726	0	46%	46%	25%
	Zone Transition	17.041.985	8.947.042	8.947.042	8.520.993	0	52%	52%	50%
	Zone Moins développée	2.060.575	942.820	942.820	602.820	0	46%	46%	29%
	Total	20.134.028	10.366.788	10.366.788	9.377.538	0	51%	51%	47%
Priorité 5	Zone Plus développée	-	-	-	-	-			
	Zone Transition	40.936.554	40.919.626	40.919.626	26.092.774	0	100%	100%	64%
	Zone Moins développée	5.100.161	5.084.174	5.084.174	5.084.174	0	100%	100%	100%
	Total	46.036.715	46.003.801	46.003.801	31.176.948	0	100%	100%	68%
Total FEDER		575.332.281	492.374.687	417.513.303	273.249.854	36.202.931	86%	73%	47%
Priorité 6		175.582.417	181.810.958	85.209.124	0	0	104%	49%	0%
Total FTJ		175.582.417	181.810.958	85.209.124	0	0	104%	49%	0%
Total programme		750.914.698	674.185.645	502.722.427	273.249.854	36.202.931	90%	67%	36%

Seuil N+3 2025	Validé par contrôle de 1er niveau	Déclaré dans Calista	Déficit N+3 minimal	Estimation des dépenses certifiables dans le cadre des instruments financiers	Déficit N+3 minimal revu
85.015.108,91	36.202.931,46	6.140.457,36	42.671.720,09	46.474.609,03	-3.802.888,95

*Situation arrêtée le 06/05/2025 – montants exprimés en part FEDER/FTJ

Etat des lieux - Particularité du FTJ en 2026

Articles 3 et 4 du Règlement UE 2021/1056 : deux sources de financement distinctes

Article 4

Instrument de l'Union européenne pour la relance

Next Generation EU

- Budget de 102.647.474 €
- Répartition de l'allocation sur 2022 et 2023

Article 3

Objectif «Investissement pour l'emploi et la croissance»

Cadre financier pluriannuel 2021-2027

- Budget de 79.958.238 €
- Répartition de l'allocation de 2022 à 2027

Uniquement 2 tranches annuelles (2022 et 2023) à dépenser en N+3

Consommation au même rythme que l'enveloppe FEDER
Seuils N+3/2 communs avec le FEDER

Échéances annuelles	Tranches FTJ Article 4	Tranches FTJ Article 4 Cumulées (A)	Préfinancements reçus Cumulés (B)	Dépenses à atteindre (en part FTJ) (A) - (B) "0" si négatif
2025	50.914.815,00	50.914.815,00	58.433.827,86	0,00
2026	51.732.659,00	102.647.474,00	58.433.827,86	44.213.646,14

44 mios € à justifier dans une demande de paiement à transmettre à la CE avant le 31 octobre 2026

PROGRAMME FSE+ Wallonie - Bruxelles

2021-2027



Version 2.0

- ✓ Approuvée par la CE le 10/10/2023
- ✓ Contenu des modifications
 - Introduction de l'appendice 1 – coûts unitaires des dispositifs des SAACE
 - Introduction de l'appendice 1 – coûts unitaires de l'enseignement de promotion sociale

Version 3.0

- ✓ Acceptée par la CE le 02/02/2024
- ✓ Contenu de la modification
 - Correction rédactionnelle – Priorité 2 OS 4.1 (art. 24 point 6 Rgl't UE 2021/1060)
 - Sans incidence sur la mise en œuvre du programme tel qu'adopté par la CE

Suivi des sélections

- ✓ Suite aux appels à projets 2022 et 2023 :
 - 425 fiches projets adoptées par les Gouvernements et Collège
- ✓ Suite aux fusions et abandons actés en avril 2025 :
 - 419 fiches projets sont actuellement adoptées par les Gouvernements et Collège

Suivi des opérations

- ✓ Les Comités d'accompagnement (COMAC) ont débuté en 2024 (minimum 1 réunion par an)
- ✓ Ils réunissent l'ensemble des opérations d'un portefeuille de projets, les Cabinets de tutelle, les administrations fonctionnelles et l'Agence FSE
- ✓ Ils permettent de mettre en avant les réalisations et résultats des opérations et les éventuelles difficultés de mise en oeuvre

Informations financières (reporting 30/04/2025)

FSE+	Dotation financière totale par fonds et contribution nationale	Coût total éligible des opérations sélectionnées	Dotation financière couverte avec les opérations sélectionnées	Contribution des fonds aux opérations sélectionnées
Plus développées	575.503.385,96 €	347.115.256,81 €	60,32%	138.846.102,72 €
Transition	924.517.474,00 €	646.774.125,94 €	69,96%	323.387.062,97 €
Moins développées	114.083.404,00 €	65.917.991,72 €	57,78%	32.958.995,86 €
Totaux	1.614.104.263,96 €	1.059.807.374,47 €	65,66%	495.192.161,55 €

Informations financières – Etat des consommations

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées Années 2022-2025 (X)	*Dépenses totales introduites par les bénéficiaires au 21/03/25 (Y)	Proportion (X/Y)	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Année 2022-2023)
Plus développées	347.115.256,81 €	117.007.019,88 €	33,71%	2.755.437,11 €
Transition	646.774.125,94 €	149.704.563,58 €	23,15%	27.241.848,08 €
Moins développées	65.917.991,72 €	13.585.194,70 €	20,61%	1.245.809,66 €
Totaux	1.059.807.374,47 €	280.296.778,16 €	26,45%	31.243.094,85 €

*Année 2022 et 2023

Informations financières – Etat des consommations

FSE+	*Coût total éligible des opérations sélectionnées Années 2022-2023 (A)	*Dépenses totales introduites par les bénéficiaires Années 2022 et 2023(B)	Proportion (B/A)	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Année 2022-2023)
Plus développées	130.847.564,53	117.007.019,88	89,42%	2.755.437,11 €
Transition	168.507.691,82	149.704.563,58	88,84%	27.241.848,08 €
Moins développées	15.490.716,76	13.585.194,70	87,70%	1.245.809,66 €
Totaux	314.845.973,11 €	280.296.778,16 €	89,03%	31.243.094,85 €

*Dépenses actualisées au 21/03/2025

Priorité 1

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées (Années 2022-2025)	Dépenses totales introduites par les bénéficiaires (Année 2022-2023)	Proportion de dépenses introduites	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Années 2022 et 2023)
Priorité 1	389.779.904,70 €	99.141.401,79 €	25,44%	17.948.217,28 €
Plus développées	126.148.639,80 €	43.582.662,13 €	34,55%	50.908,18 €
Transition	236.387.313,48 €	50.211.829,26 €	21,24%	16.979.251,34 €
Moins développées	27.243.951,42 €	5.346.910,41 €	19,63%	918.057,76 €

Priorité 2

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées (Années 2022-2025)	Dépenses totales introduites par les bénéficiaires (Année 2022-2023)	Proportion de dépenses introduites	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Années 2022 et 2023)
Priorité 2	100.385.669,18 €	1.137.397,92 €	1,13%	
Transition	92.128.163,90 €	1.011.921,01 €	1,10%	
Moins développées	8.257.505,28 €	125.476,91 €	1,52%	

Priorité 3

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées (Années 2022-2025)	Dépenses totales introduites par les bénéficiaires (Année 2022-2023)	Proportion de dépenses introduites	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Années 2022 et 2023)
Priorité 3	188.750.372,08 €	64.349.181,49 €	34,09%	327.751,90 €
Plus développées	64.213.374,78 €	21.733.671,54 €	33,85%	
Transition	111.055.274,24 €	38.020.043,66 €	34,24%	
Moins développées	13.481.723,06 €	4.595.466,29 €	34,09%	327.751,90 €

Priorité 4

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées (Années 2022-2025)	Dépenses totales introduites par les bénéficiaires (Année 2022-2023)	Proportion de dépenses introduites	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Années 2022 et 2023)
Priorité 4	362.705.539,20 €	114.919.648,67 €	31,68%	12.967.125,67 €
Plus développées	154.862.292,30 €	51.396.125,68 €	33,19%	2.704.528,93 €
Transition	192.688.076,98 €	60.068.690,86 €	31,17%	10.262.596,74 €
Moins développées	15.155.169,92 €	3.454.832,13 €	22,80%	

Priorité 5

FSE+	Coût total éligible des opérations sélectionnées (Années 2022-2025)	Dépenses totales introduites par les bénéficiaires (Année 2022-2023)	Proportion de dépenses introduites	Dépenses contrôlées ayant fait l'objet d'une demande de paiement (Années 2022 et 2023)
Priorité 5	18.185.889,31 €	749.148,29 €	4,12%	- €
Plus développées	1.890.949,93 €	294.560,54 €	15,58%	
Transition	14.515.297,34 €	392.078,78 €	2,70%	
Moins développées	1.779.642,04 €	62.508,96 €	3,51%	

Cible de dégagement N+3 2025	Dépenses introduites à la CE 7/4/25	Déclaré dans l'application 21-27 à valider par l' AFSE	Déficit N+3 minimal
107,057,718.18 €	30,695,178.00 €	112,283,112.35 €	-35,920,572.17 €

Construire ensemble l'accueil de l'enfance de demain





**Une passion pour
le numérique
enfin concrétisée**

www.enmieux.be
Cofinancé par
l'Union européenne
Wallonie
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
Francophones
de Bruxelles



**Un pont entre
formation et emploi
dans un secteur en
forte demande**



- ✓ En date du 13 mars 2025, les Gouvernements et Collège ont pris acte des conclusions de l'évaluation menée dans le cadre de l'examen réglementaire du programme à mi-parcours et ont approuvé la poursuite de la programmation FSE+ 2021-2027 sans modification du programme et selon l'affectation de la flexibilité budgétaire initialement prévue
- ✓ Le rapport de l'examen, validé par l'Autorité de gestion (Cabinet du Ministre-Président Adrien Dolimont), a été présenté à la Commission européenne via SFC le 28 mars 2025.
- ✓ Tenant compte de cette conclusion, les autorités ont initié le travail de préparation de l'allocation des moyens 2026-2027

Pour les opérations FSE+ déjà agréées lors des appels à projets 2022 et 2023, et conformément à la prise d'acte, par les autorités, d'une poursuite de la programmation FSE+ 2021-2027 sans modification du programme, il est proposé, à ce stade, de procéder à une **évaluation** des années 2022 à 2025 et à une **objectivation** des besoins des différentes opérations pour les années 2026 et 2027

Ce travail dépendra également de la suite de la procédure de l'examen à mi-parcours, conformément à l'article 18 du RPDC :

1. L'adoption par la CE, dans les 3 mois suivant la présentation de l'évaluation, d'une décision confirmant l'affectation définitive du montant de la flexibilité
2. Une demande de la CE à l'Etat membre, dans les 2 mois suivant la présentation de l'évaluation, de soumettre un programme modifié
3. Jusqu'à l'adoption de la décision de la CE confirmant l'affectation définitive du montant de la flexibilité, ledit montant n'est pas disponible pour la sélection des opérations

The background features a repeating pattern of large, interlocking triangles in a light green color against a white background. The triangles are arranged in a way that creates a sense of depth and movement, with some pointing towards the viewer and others away from it.

5. Intervention de l'Autorité d'Audit - CAIF (FEDER/FTJ et FSE+)

a) Travaux relatifs à la rédaction des stratégies d'audit

Les premières versions des stratégies d'audit 2021-2027 ont été finalisées :

- La stratégie FEDER/FTJ en date du 13/02/2025.
- La stratégie FSE+ en date du 14/02/2025.

Ces stratégies feront l'objet d'une actualisation régulière.

b) Mise à jour des outils méthodologiques

Élaboration des listes de contrôle, de nouveaux modèles de documents de travail/de rapport et actualisation du guide d'audit – Travail en cours de finalisation.

c) Évaluation des options simplifiées en matière de coûts (OSC) par l'Autorité d'audit

- FEDER/FTJ : évaluation de la demande d'extension de l'OSC de type « barèmes standards de coûts unitaires » couvrant les frais de personnel des mesures 3 (a et b) et 15 du programme aux mesures 1, 20 et 21. Attestation positive transmise le 30/05/2024.
- FEDER/FTJ : évaluation de la proposition de modification de l'OSC de type « barèmes standards de coûts unitaires » couvrant différents types de produits utilisés dans les mesures 6 et 11. Attestation positive transmise le 30/05/2024.
- FEDER/FTJ : évaluation de la demande d'utilisation d'une OSC de type « taux forfaitaire » applicable à la mesure 1. Attestation positive transmise le 23/07/2024.

d) Audits de système FSE+

Code CAIF	Entité / Processus	État d'avancement	Cotation
FSE+01	Autorité de gestion - AFSE EC 6 : Systèmes électroniques fiables	Le rapport définitif a été transmis le 11/12/2024. Le suivi du plan d'action est en cours.	2
FSE+02	Autorité de gestion - AFSE EC 2 : Sélection appropriée des opérations EC 3: Informations aux bénéficiaires	La lettre d'annonce a été envoyée le 20/01/2025. La réunion d'entrée a eu lieu le 12/02/2025. Les travaux sont en cours.	

d) Audits de système FSE+

Code CAIF	Entité / Processus	État d'avancement	Cotation
FSE+03	Autorité de gestion - AFSE EC 1.3 : Supervision des OI	La lettre d'annonce a été transmise le 17/03/2025. La réunion d'entrée a eu lieu le 01/04/2025. Les travaux sont en cours.	

e) Audits de système FEDER/FTJ

Code CAIF	Entité / Processus	État d'avancement	Cotation
FEDER/FTJ01	Autorité de gestion - DCPF EC 6 : Systèmes électroniques fiables	Le rapport définitif a été transmis le 19/09/2024. Le suivi du plan d'action est en cours.	2
FEDER/FTJ02	Autorité de gestion – SPW EER DDE et Wallonie Entreprendre (OI) Mesures Instruments financiers EC 2 : Sélection appropriée des opérations EC 3: Informations aux bénéficiaires EC 7: Mesures anti-fraude	La réunion de clôture a eu lieu le 14/04/2025. Le rapport provisoire a été transmis le 28/04/2025. La phase contradictoire est en cours.	

e) Audits de système FEDER/FTJ

Code CAIF	Entité / Processus	État d'avancement	Cotation
FEDER/FTJ03	Autorité de gestion - SPW EER DPI Mesures 4, 18 et 19 EC 2 : Sélection appropriée des opérations EC 3: Informations aux bénéficiaires EC 7: Mesures anti-fraude	Le courrier d'annonce a été transmis le 25/03/2025. La réunion d'entrée a eu lieu le 03/04/2025. Les travaux sont en cours.	

Merci de votre attention !

Geneviève DEMARCHE

Inspectrice générale des finances

Responsable de la CAIF

Damien VIROUX

Inspecteur des finances

Avenue Prince de Liège, 133 (3^{ème} et 4^{ème} étages) B – 5100 JAMBES

Tél. (32) 81 25 46 20

info@caif.wallonie.be



6. Evaluations (FEDER/FTJ et FSE+)

✓ Rappel :

- Art. 18 (règlement UE 2021/1060) : examen à mi-parcours et montant de la flexibilité
- Evaluation menée par BDO et réalisée entre 06/24 et 03/25
- Présentation au Comité de suivi le 11/03/25 et résultats disponibles sur WalEurope

✓ Résultats :

- La Wallonie a pleinement intégré les objectifs repris dans les documents de référence mentionnés dans le RPDC
- Les choix initiaux des mesures soutenues dans le programme wallon peuvent être validés et renforcés. Les mesures sont cohérentes et pertinentes vis-à-vis des objectifs européens repris dans ces documents de référence.
- L'évaluation ne plaide pas pour une modification du programme: les priorités, objectifs et mesures demeurent pertinents pour la suite de la programmation

✓ Etapes liées :

- 13/03/2025 : approbation par le GW de la note relative à l'affectation des montants de la flexibilité
- 14/03/25: soumission dans SFC et échanges avec la CE en cours

Evaluations FEDER/FTJ - prochaines évaluations

Thème	Base justificative	Lancement du marché public	Lancement de l'évaluation	Date résultats
Evaluation in-itinere des “Mesures portant sur les aides aux entreprises” à la réalisation des objectifs fixés	Règlement général n°2021/1060 Article 44 § 1	01/2026	04/2026	01/2027
Evaluation in-itinere “Mesures portant sur les subventions aux projets publics” thématique «Economie, recherche et formation»	Règlement général n°2021/1060 Article 44 § 1	05/2026	09/2026	09/2027
Evaluation in-itinere “ Mesures portant sur les subventions aux projets publics « Territoire, énergie et environnement »	Règlement général n°2021/1060 Article 44 § 1	08/2026	12/2026	12/2027

Le plan d'évaluation a été approuvé par le Comité d'évaluation en octobre 2023 et par le Comité de suivi par procédure écrite

Il prévoit :

- ✓ Une évaluation d'impact
- ✓ Des évaluations thématiques sur :
 - La priorité 2 (TerritoiR'ES) : évaluation en cours et rapport attendu pour la fin du 1er semestre 2025
 - La priorité 5 (désinstitutionalisation)
- ✓ Des sondages sur le devenir des participants à 6 mois

7. Actions de communication et de visibilité (FEDER/FSE+)

Communication et visibilité - rappel

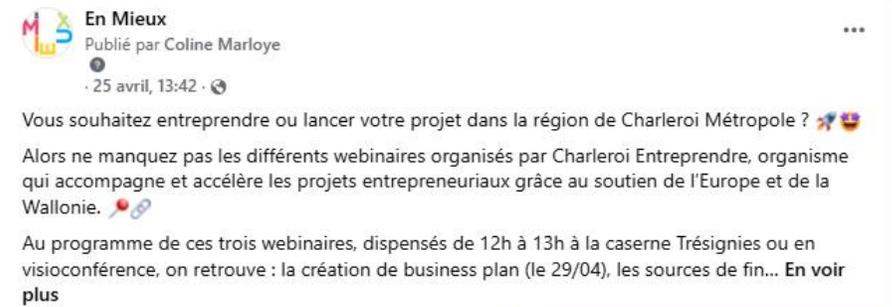
- ✓ **Stratégie commune** FEDER/FTJ et FSE+ avec des opérations spécifiques et actions communes
- ✓ **Public cible** : grand public (intergénérationnel) / bénéficiaires/ UE et décideurs gouvernementaux
- ✓ **Actions et canaux variés** : sites web, réseaux sociaux, spots tv et radio, capsules vidéo, évènement annuel, actions de promotion, soutien des bénéficiaires
- ✓ Campagnes et actions menées par un **prestataire externe** (agence de communication) désigné par Marché public

→ Notification le 18/04/2025



Communication et visibilité – actions menées

- ✓ Mise en ligne des **outils de communication** pour les porteurs de projets de la programmation 21-27 (signature et charte graphique).
- ✓ Alimentation hebdomadaire des pages « **Facebook** » et « Viva engage ». 
- ✓ Publication de notre **Newsletter semestrielle** (mars et septembre).
- ✓ Rappel aux bénéficiaires lors des premières réunions des **COMAC** et accompagnement pour la mise en œuvre des obligations en matière de communication.
- ✓ Alimentation de la page **WalEurope**
→ actualisation de la liste des projets le 27/02/25 (art. 49 règlement UE 1060/2021)



CIE CHARLEROI ENTREPRENDRE

WEBINAIRE
CRÉER MON BUSINESS PLAN

3 WEBINAIRES EN FORMAT HYBRIDE
EN COLLABORATION AVEC
BNP PARIBAS FORTIS

LE 29.04.2025 À 12:00
AV. DU GÉNÉRAL MICHEL 1E, 6000 CHARLEROI

BNP PARIBAS FORTIS **WE** Wallonie Entreprendre

- ✓ **Premier** résumé citoyen de la programmation 21-27
- ✓ Format « **accessible** » et « **dynamique** »
- ✓ Mise en avant de **projets, résultats, chiffres clés**
- ✓ Continuité de la programmation 14-20
- ✓ Transparence et informations au grand public



Actions de communication spécifiques FSE+

- ✓ Alimentation du site internet de l'Agence FSE (1x par semaine)
- ✓ Alimentation de la page LinkedIn de l'Agence FSE (2x par semaine) – 570 abonnés
- ✓ Alimentation de la page Facebook « En Mieux » (1 post par semaine)
- ✓ Lettre d'information (trimestrielle) – 1550 abonnés
- ✓ Appui technique au respect des règles de communication + check pour chaque projet avec recommandations (courrier officiel)
- ✓ Résumé citoyen 2023 : premier de la programmation 21-27 téléchargeable sur le site de l'Agence FSE + existe aussi en version accessible
- ✓ Vidéos :
 - La Cordiante : [ASBL La Cordiante : La pédagogie pour favoriser l'autonomie](#)
 - Challenge Entreprendre : [\[SPOT TV \] En Mieux - Challenge Entreprendre](#)



8. Opérations d'importance stratégique

« Une opération qui apporte une **contribution importante** à la réalisation des **objectifs d'un programme** et fait l'objet d'un **suivi particulier** et de **mesures de communication particulières** »
(art. 2 règl. UE 2021/1060)



- ✓ FEDER: **Economie circulaire** (*Mesures 9 et 10 : outil de soutien à la transition bas carbone/économie circulaire des PME et projets publics d'économie circulaire et d'utilisation durable des ressources*)
- ✓ Opérations font l'objet d'un suivi et de mesures de communication particulières

Opérations d'importance stratégique (FEDER/FTJ)

- ✓ Liste des projets sélectionnés dans la mesure 9

Mesure	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Budget total attribué	Budget FEDER attribué
9	WasteLux_1 Optimisation de la qualité des déchets organiques par voie mécanique	IDELUX Environnement	€ 817 845	€ 327 138
9	Centre d'économie circulaire et sociale à Rhisne	BEP Environnement	€ 7 268 971	€ 2 907 588
9	WasteLux_3 Optimisation de la qualité du digestat sec de déchets municipaux par voie mécanique	IDELUX Environnement	€ 355 403	€ 142 161
9	La Maison Zéro Déchet (MZD)	IPALLE - Tournai	€ 12 842 692	€ 5 137 077
9	Centre de tri intégré de la Ressourcerie du Val de Sambre	La Ressourcerie du Val de Sambre	€ 4 664 190	€ 1 865 676
9	CIRCUMAT, centre dédié à la circulatité des matériaux de construction	TIBI	€ 4 346 313	€ 1 738 525
9	WasteLux_7 Mélange et affinage du compostage des déchets verts avec le digestat	IDELUX Environnement	€ 3 242 915	€ 1 297 166
9	Création de la Recyclerie de La Louvière	HYGEA, Intercommunale de Gestion Environnementale de la région de Mons-	€ 2 125 675	€ 850 270
9	Extension de la Recyclerie de Mons-Borinage	HYGEA, Intercommunale de Gestion Environnementale de la région de Mons-Borinage-Centre	€ 1 207 565	€ 483 026

- ✓ Mesure 10: approbation GW 12/23, désignation de BeFin

Opérations d'importance stratégique (FEDER/FTJ)

✓ Page spécifique WalEurope

✓ Fiches chargées dans SFC (sur base du canevas fournis par la CE)

Accueil >

Opérations d'importance stratégiques (OIS)

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, conformément au règlement 2021/1060, des "opérations d'importance stratégiques" ont été identifiées.

Cette nouvelle disposition vise à mettre en avant des opérations essentielles et emblématiques. On entend par "opération d'importance stratégique, une opération qui apporte une contribution importante à la réalisation des objectifs d'un programme et fait l'objet d'un suivi particulier et de mesures de communication particulières" (cf. art 2.5 du **Règlement 2021/1060**).

Plus précisément, au sein du programme FEDER/FTJ wallon, la thématique de ces OIS concerne l'économie circulaire (Objectif spécifique 2.6), enjeu majeur pour la Wallonie.

Ces opérations s'inscrivent dans les **mesures 9** (projets publics) et **10** (instrument financier).

Concernant la mesure 9, les projets ont été validés par le Gouvernement wallon et sont au nombre de 9 (3 en zone moins développée et 6 en zone transition). Vous pouvez consulter la liste [ici](#).

L'instrument financier de la mesure 10 est mis en œuvre au travers d'un intermédiaire, BeFin SA. et les aides financières seront attribuées aux entreprises « au fil de l'eau » tout au long de la programmation.

Ces opérations d'importance stratégique bénéficieront d'une communication spécifique en y associant la Commission et l'autorité de gestion responsable.



Information on selected operations of strategic importance¹

Project & beneficiary information	
1.	Name of the beneficiary of the operation of strategic importance, including first and last name if the beneficiary is a natural person, and the contractor's name, in case of public procurement* <i>IDELUX Environnement</i>
2.	Operation of strategic importance unique code* <i>Please introduce the unique code as outlined in Article 49(3) of the CPR.</i> <i>5</i>
3.	The Union fishing fleet register identification number <i>For EMFAF operations only. Outlined in Article 49(3)(c) of the CPR and referred to in Commission Implementing Regulation (EU) 2017/218.</i> <i>/</i>
4.	Name of the operation* <i>WasteLux_1 Optimisation de la qualité des déchets organiques par voie mécanique</i>
5.	The purpose of the operation and its expected or actual achievements* <i>Please consider introducing the following:</i> <ul style="list-style-type: none"><i>Description of the challenge the project is addressing and relevant context, including elements that make the project strategically important;</i><i>Project objectives, purpose and expected achievements, including result and output indicators and the significant contribution the operation is providing to the achievement of programme objectives;</i><i>Project activities;</i><i>Target groups, stakeholders, end users and other citizens who will benefit from the project.</i> <i>Le projet vise à optimiser le tri des déchets organiques en améliorant la qualité du prétraitement via une unité de déconditionnement.</i> <i>Le projet a pour objectif de créer des capacités de recyclage supplémentaires de 12.250 tonnes/an et d'atteindre, en 2029, un volume de déchets recyclés de 9.800 tonnes/an.</i>
6.	Type of intervention for the operation* <i>In accordance with point (g) of Article 73(2) and Annex I of the CPR.</i> <i>01 - Subvention</i>

¹ Based on Article 73(5) of the CPR.

* Obligatory field (required in the framework of Article 73(5) of the CPR).

Priorité 2 - Innovation sociale (Priorité d'importance stratégique)

- ✓ OST 4.1 - Développer des approches innovantes en matière de lutte contre le chômage de longue durée par une approche pilote s'inspirant du dispositif « Territoires zéro chômeurs de longue durée »
 - Dispositif requalifié en « **TerritoiR'ES** » (Territoires de Réparation par l'Economie Sociale - **TRES**)
 - Les actions de communication sont en cours de réalisation. Elles ont commencé début 2024 et se poursuivent

Opérations d'importance stratégique (FSE)

Code projet	Zone	Bénéficiaire	Opération	Territoire	Coût total	Budget alloué part FSE+
A000056	ZT	Association pour le Redéploiement Economique du Bassin Sérésien	Vallée sérésienne, territoire zéro chômeur	Arrondissement de Liège : le bas de Seraing, le bas d'Ougrée et le bas de Jemeppe	4.352.000,00 €	2.176.000,00 €
A000069	ZT	Commune de Farciennes	Territoire Zéro Chômeur Farciennes	Arrondissement de Charleroi : commune de farciennes.	7.671.850,40 €	3.835.925,20 €
A000158	ZT	Administration communale de Flémalle	Territoire zéro chômeur de longue durée	Arrondissement de Liège : Commune de Flémalle	4.936.000,00 €	2.468.000,00 €
A000259	ZT	La Régie des Quartiers de Liège	Conciergerie Sociale	Arrondissement de Liège	4.540.009,48 €	2.270.004,73 €
A000279	ZT	Centre Public d'Action Sociale de Colfontaine	Colfontaine - Territoire zéro chômeurs de longue durée	Arrondissement de Mons : Colfontaine	5.740.940,40 €	2.870.470,20 €
A000314	ZMD	Association Chapitre XII Intégra Plus	Territoire Emploi Plus	Province du Luxembourg: Durbuy, Hotton, Erezée, Rendeux et La Roche en Ardennes	3.917.700,00 €	1.958.850,00 €
A000352	ZT	LE CORTIL asbl	Territoire zéro chômeur de longue durée de la confluence Ourthe Amblève	Arrondissement de Liège : Commune de Comblain-au-Pont et villages et quartiers de Sprimont et Aywaille	9.681.957,00 €	4.840.977,00 €
A000363	ZT	Centre Public Action Sociale de Frameries	Innov'actions 7080	Arrondissement de Mons : Frameries	4.603.049,76 €	2.301.524,87 €
A000369	ZMD	Centre Public d'Action Sociale de Bertrix	Plein emploi... En avant !	Province Luxembourg : Bertrix	3.505.011,28 €	1.752.505,64 €
A000376	ZT	SmartCoop	Objectif Emploi Gembloux	Commune Gembloux	3.366.115,47 €	1.683.057,73 €
A000399	ZT	Centre Public d'Action Sociale de Chaudfontaine	Pour reconstruire après les inondations: Une vallée du plein emploi !	Chaudfontaine	5.641.424,54 €	2.820.712,26 €
A000401	ZT	Relais social urbain de Verviers	"Territoire zéro chômeur de longue durée de Dison-Verviers"	Province Liège : Dison et Verviers	8.881.409,00 €	4.440.703,00 €
A000487	ZT	Le Pôle de reconversion SCRL	Marchienne de vie	Arrondissement de Charleroi: Marchienne-au-Pont	7.633.158,92 €	3.816.579,46 €
A000503	ZT	Centre Public d'Action Sociale de Mons	Territoires zéro chômeurs de longue durée	Arrondissement de Mons: Jemappes	12.127.010,44 €	6.063.505,22 €
A000554	ZT	CYNORHODON	TZCLD, le regain des ACEC	Arrondissement de Liège: Herstal, Oupeye	8.103.560,64 €	4.051.780,32 €
A000610	ZMD	la locomobile	TZCLD - Sud-Luxembourg	Province Luxembourg: Virton, Rouvroy et Meix-Devant-Virton	3.984.950,00 €	1.891.247,00 €
A000660	ZT	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE LA LOUVIERE	Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) à La Louvière	Arrondissement de La Louvière	4.849.747,98 €	2.424.841,98 €

Priorité 2 - Innovation sociale (Priorité d'importance stratégique)

Quelques exemples :

- Confluence Ourthe-Amblève

8 L'AMÉLUSÉ

MARDI 18 JUIN 2024

AYWAILLE-COMBLAIN-SPRIMONT

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR: L'INNOVATION POUR CRÉER DE L'EMPLOI

Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont ont été désignées pour faire partie du projet « territoire zéro chômeur ». L'asbl Confluence Ourthe-Amblève a été créée pour relever ce défi. Elle va miser sur l'innovation et sur les besoins de la région, tout en tenant compte des envies personnelles des chercheurs d'emploi.

GEOFFREY WOLFF

La Wallonie, soutenue en cela par l'Europe, a décidé de créer des « territoires zéro chômeur de longue durée ». Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont font partie des zones choisies pour y développer des projets porteurs d'emplois pérennes. « Quelque 15.000 personnes sont concernées, note Gaël Lambinon, le directeur de Confluence Ourthe-Amblève, l'asbl chargée de chauffer le projet. Parce qu'on vise en fait des micro-territoires sur ces trois communes, soit des quartiers où l'on retrouve de nombreuses personnes éloignées du marché du travail. »

La structure est en place depuis le début de cette année, ce qui a déjà permis l'embauche de huit personnes. Elle va toutefois maintenant passer à la vitesse supérieure. Objectif : créer une soixantaine d'emplois pérennes.

Comment ? C'est là que la démarche est innovante. « Les personnes se présentent sur base volontaire, indique M. Lambinon. Elles nous disent ce qu'elles ont envie de faire et on les aide à construire leur projet. » Pro-

jet qui peut prendre différentes formes, mais doit s'intégrer dans un des six pôles, définis en fonction des besoins du territoire de l'Ourthe-Amblève. « Des pôles qui seront toutefois évolutifs », continue le directeur.

SIX PÔLES

La conciergerie sociale « Goupil » se veut ainsi comme une plateforme de services liés à la mobilité, à



Les personnes en recherche d'emploi nous disent ce qu'elles ont envie de faire et on les aide à construire leur projet

Gaël Lambinon

l'assistance administrative et même à l'assistance technologique à domicile. « Bobine » – c'est le nom du deuxième pôle – va quant à lui se concentrer au recyclage textile et à l'aménage-



Le recyclage textile fait partie des activités développées. © G.W.

ment intérieur. Avec déjà un projet novateur : la transformation de champs de stérilisation hospitaliers en sacs de couchage d'urgence. Via Écorce, le troisième pôle, Confluence Ourthe-Amblève se penchera sur la filière du recyclage du bois. Au programme, découpe de bois de chauffage et construction de mobilier urbain en palettes. Avec Réglô, c'est le vélo qui sera à l'honneur, via la mise en place de services de location de vélos recyclés, mais aussi de cyclologie par vélo-cargo électrique.

Le pôle « Pousse-pousse » sera de son côté sur les pota-

gers communautaires, tandis que le pôle Anima ira plus loin encore à ce niveau, via une collaboration avec des centres médicaux qui valideront des « prescriptions nature », soit à base de plantes médicinales cultivées dans les potagers de Confluence ou de ses partenaires. Anima toujours, qui se voit comme « un laboratoire d'activités à l'intersection du monde animal, végétal et humain », étudie également la possibilité d'avoir recours à des chevaux de traction pour... le ramassage scolaire.

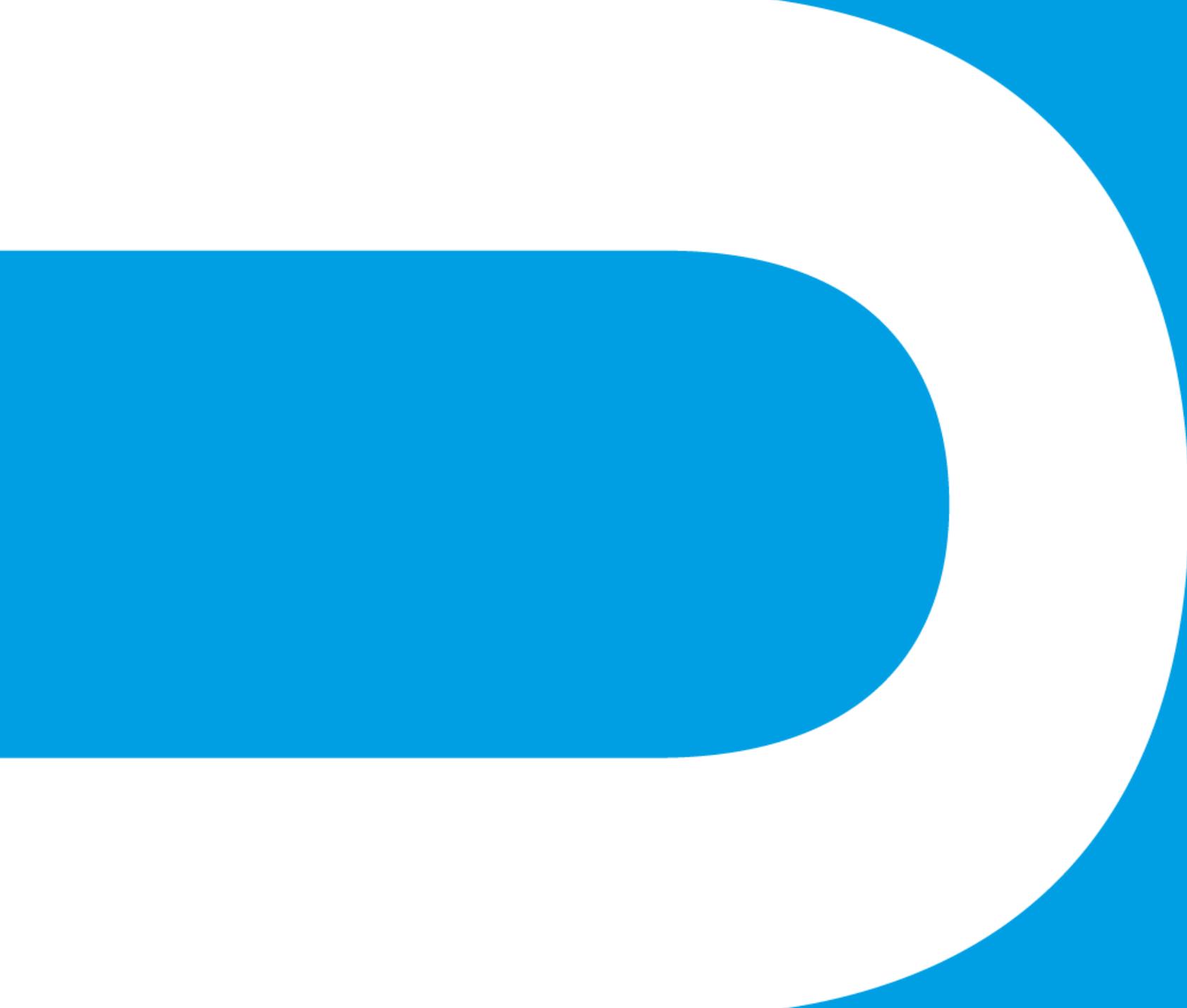
Des activités parfois surprenantes donc, mais qui ont

toutes les mêmes lignes directrices : la mobilité des personnes éloignées du marché du travail, les métiers en pénurie et la lutte contre les pièges à l'emploi. « Parce qu'il ne faudrait pas que nos travailleurs se sentent lésés parce qu'ils ont intégré notre structure », conclut Gaël Lambinon. Qui travaille d'ores et déjà à la pérennisation de ces emplois au-delà du 1^{er} janvier 2027. « Le but, c'est que certaines activités soient autosuffisantes, du moins dans le cadre de l'économie sociale, mais d'autres pourraient également être reprises par nos partenaires. » ■

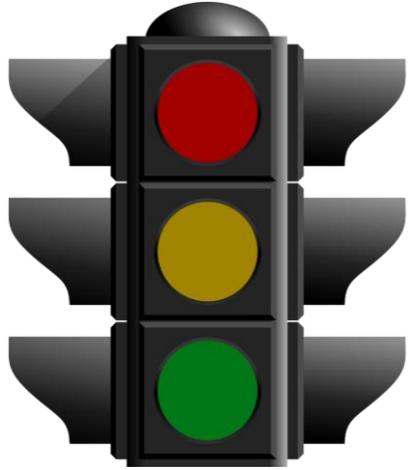
Priorité 2 - Innovation sociale (Priorité d'importance stratégique)

- CPAS de Colfontaine





9. Conditions favorisantes



- ✓ Condition préalable à la réalisation efficace et effective des objectifs spécifiques (art. 15 du règlement 2021/1060)
- ✓ Conditions horizontales et thématiques
- ✓ À respecter tout au long de la programmation 
- ✓ FEDER : Administrations sollicitées annuellement pour vérifier la conformité des grilles.

Conditions favorisantes (FSE+)

Conditions favorisantes	H1	Mécanismes efficaces de suivi des marchés publics	Validée
	H2	Outils et capacités pour une application effective des règles en matière d'aide d'Etat	Validée
	H3	Application et mise en œuvre effective de la Charte des Droits fondamentaux de l'UE	Validée
	H4	Mise en œuvre et application de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées	Validée
	T4.1	Cadre stratégique pour les politiques actives du marché du travail	Validée
	T4.3	Cadre stratégique pour les systèmes de formation et d'éducation à tous les niveaux	Validée
	T4.4	Cadre stratégique national pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté	Validée
	T4.6	Cadre stratégique national en matière de santé	Validée

- ✓ Mise à jour effectuée (mai 2025)
- ✓ Webinaires à l'intention des bénéficiaires sur des thématiques transversales liées aux CF :
 - La Charte des droits fondamentaux
 - La CNDPH
 - L'égalité de genre
 - La Child Guarantee



10. Intervention de la Commission européenne



11. Présentation du B3

INAUGURATION LE 21 JUIN 2023



R3



**PROGRAMMATION
2014-2020
DES FONDS STRUCTURELS**

« Liège, Ville en transition »

Axe prioritaire 1 : ECONOMIE 2020

Axe prioritaire 3 : INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020



La construction et l'aménagement du B3 représentent un investissement de 50 millions €, financé par la Province de Liège à concurrence de 25 millions €, avec le soutien du FEDER et de la Wallonie.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.





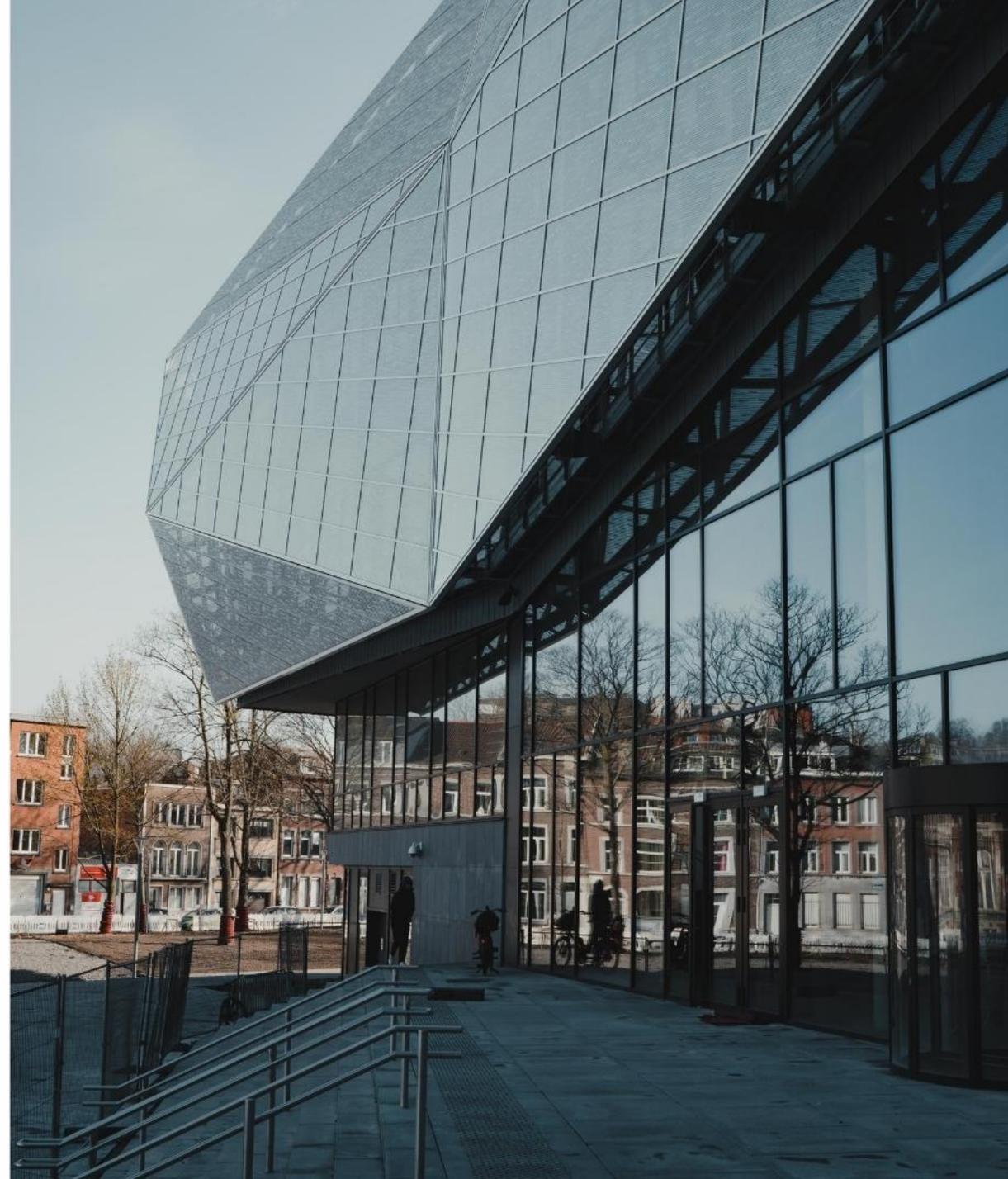
Un nouveau bâtiment construit par le Département des Infrastructures de la Province de Liège sur un site historique ayant abrité l'ancien hôpital de Bavière pour une réhabilitation de ce quartier emblématique.

Une philosophie de Troisième Lieu sous le thème générique de l'écriture et du Numérique pour favoriser l'inclusion au sens large!

B3

Un nom qui claque, simple et compact !

Une référence au site de Bavière qui l'accueille, au "3e lieu" qu'il ambitionne de devenir dans le coeur des Liégeois et aux 3 piliers sur lesquels il repose.





B3

B comme Bavière

Déployé comme un livre ouvert sur le triangle de Bavière, le nouveau centre de ressources et de créativité de la Province de Liège est un joyau d'architecture contemporaine et de technologie.

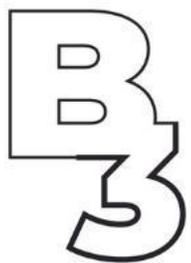




B3

3 comme 3e lieu

À mi-chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail ou l'école, un « 3e lieu » est un espace de rencontres, de détente et de partage, ouvert à tous, rassemblant diverses activités et services autour de l'écriture et du numérique.



3 comme ses 3 piliers

| Le Centre de ressources

| L'exploratoire des possibles

| La pépinière d'entreprises



**Le Centre de
ressources**

8.000 m2

**L'exploratoire
des possibles**

800 m2

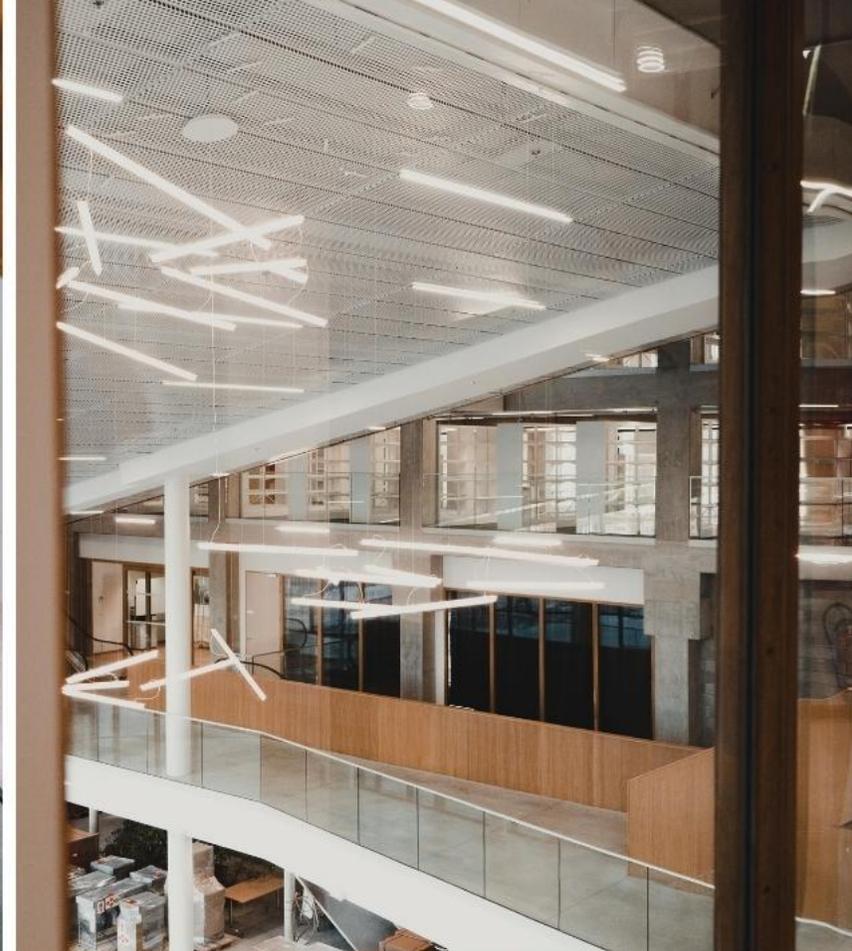
**La pépinière
d'entreprises**

800 m2



**LE CENTRE DE RESSOURCES
ET DE CRÉATIVITÉ DE LA
PROVINCE DE LIÈGE**

**8.000 M²
D'ESPACES
LUMINEUX
ET AÉRÉS**





B3

LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de ressources occupe la majeure partie du B3.

Il rassemble les impressionnantes collections de l'ancienne bibliothèque Chiroux et met à disposition des usagers environ **600.000 documents multimédia, dont 400.000 livres, 25.000 BD, 100.000 CD, DVD et vinyles...**



L'EXPLORATOIRE DES POSSIBLES

Ouvert aux créatifs de tous horizons, l'Exploratoire des possibles est un espace de recherche dédié à la création et au développement artistique.

Il accueillera, entre autres, un fablab dédié aux outils numériques (imprimantes 3D, réalité virtuelle, etc), un Musiclab, un espace digital et des espaces mutualisés





B3

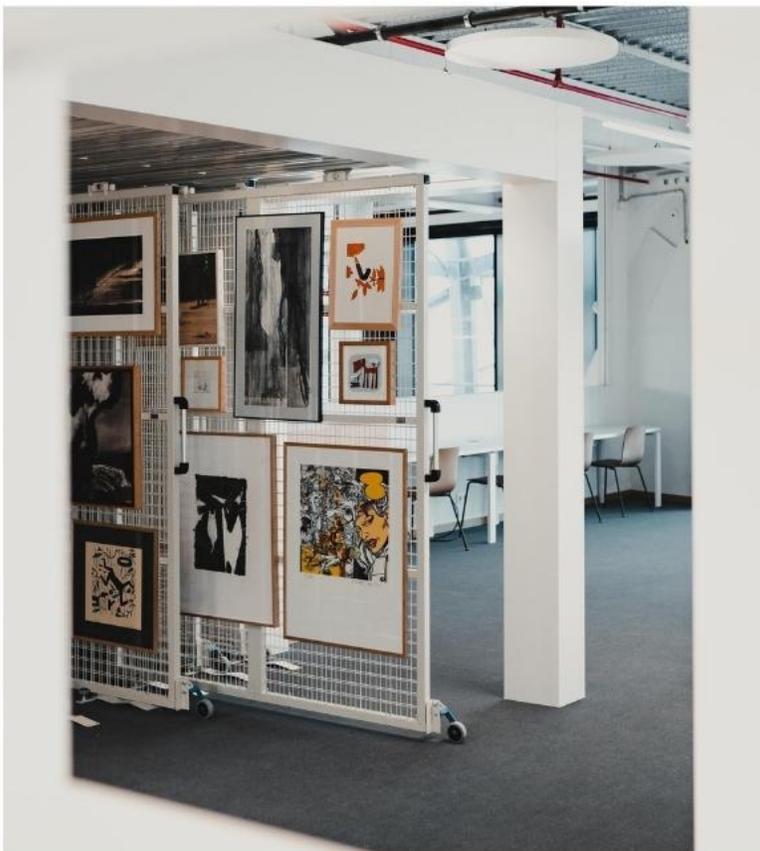
LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La Pépinière d'entreprises s'adresse spécifiquement aux start-up et aux entreprises créatives, en leur proposant à la location un vaste espace de co-working.

Ces bureaux uniques ou partagés ont été pensés pour encourager la créativité, la productivité et le partage des connaissances entre entrepreneurs innovants, dans les secteurs artistiques et culturels.

B3

En lien direct avec ces trois pôles, le B3, c'est aussi : une agora, une salle polyvalente de 140 places, une salle d'exposition, une salle de travail pour les étudiants, une brasserie, des espaces de jeux pour les gamers...



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.



12. Divers



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



MERCI DE VOTRE ATTENTION !
